

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





SOMMAIRE

- 7. Le mot du Président
- 9. Le mot du Secrétaire général
- Jouer le jeu**
- 12. Le football célébré dans toute l'Océanie
- 14. OFC Champions League 2019
- 19. Compétitions des équipes nationales
- 20. Tournoi Féminin U-19 de l'OFC 2019
- 23. Tournoi de Qualification Olympique de l'OFC 2019
- 24. Coupe des Nations de Beach Soccer de l'OFC 2019
- 27. Coupe des Nations de Futsal de l'OFC 2019
- 28. Une nouvelle compétition est créée | OFC Futsal Champions League 2019
- 31. Tournoi de Développement des Jeunes de l'OFC 2019
- 35. Les Lois du Jeu

Développer le jeu et ses Communautés

- 36. Football Élite
- 39. Développement du joueur
- 40. Gardiens de but
- 43. Football féminin
- 44. Futsal
- 47. Beach Soccer
- 48. Arbitrage
- 51. Les officiels de l'OFC sur la scène mondiale
- 53. Clubs et ligues
- 55. Responsabilité sociale
- 58. FIFA Forward 2.0

Gouverner et gérer le jeu

- 64. Bonne gouvernance
- 66. Services aux associations membres
- 68. Le Département des Compétitions de l'OFC apporte des améliorations clés en 2019
- 71. Marketing, médias et production TV
- 73. Renforcement des capacités médias & TV
- 74. Partenaires de diffusion de l'OFC
- 75. Statistiques numériques 2019
- 76. Saison 2019 en chiffres
- 78. Finances & Services
- 81. Maison du Football

83. L'état financier et le rapport d'audit 2019



HARNESSING THE POWER OF FOOTBALL FOR OCEANIA

En 2019, l'Oceania Football Confederation a fait la transition vers une plus grande stabilité en donnant la priorité au développement du football et à la bonne gouvernance.

Le samedi 9 mars 2019, j'ai été élu à la tête de l'OFC pour les quatre années prochaines suivantes et, lors de ma nomination, je me suis engagé à me concentrer sur quatre points clés tout au long de mon mandat.

- Mettre en œuvre la stratégie de développement du football de l'OFC
- Rehausser la qualité du football par le biais de compétitions reformulées
- Préserver les réformes et continuer à construire sur les fondements de la bonne gouvernance
- Achever la Maison du Football

Des changements indispensables ont été apportés aux Statuts de l'OFC dans le cadre du processus de réformes et nous continuons de nous concentrer sur l'élaboration de nos principes de gouvernance pour nous assurer de fonctionner de manière optimale.

La Stratégie de développement du football 2019-2026 a été développée et est actuellement mise en œuvre par le Directeur du Développement du Football, Patrick Jacquemet, et par son équipe. Cette stratégie montre notre détermination à mettre en place les meilleures conditions possibles pour que le jeu se développe en Océanie.

L'un des objectifs les plus ambitieux que nous nous sommes fixés est de voir deux nations océaniques participer à la Coupe du Monde de la FIFA 2026. Ambitieux ? Oui. Impossible ? Absolument pas.

Grâce aux activités que nous proposons, au renforcement des capacités d'un grand nombre de membres du personnel dans la région, aux ressources que nous fournissons à toutes nos associations membres et aux politiques que nous mettons en place, l'Oceania Football Confederation se dote de bases solides.

Les associations membres sont encouragées à prendre l'initiative, sur les conseils de l'OFC, pour faire progresser le football en profitant des opportunités et des ressources qui leur sont offertes. Nous devons tous continuer à travailler ensemble pour faire progresser le football en Océanie.

Nous connaissons le talent de notre réservoir de joueurs et nous devons nous assurer de leur offrir des parcours qui répondent à leur besoin de développement. Grâce à la stratégie de développement du football de l'OFC et à la révision régulière de nos compétitions, nous continuerons à faire progresser la qualité du football pour les parties prenantes à travers le Pacifique.

Lambert Maltock
Président de l'OFC

Après une année 2018 difficile, l'Oceania Football Confederation a principalement mis l'accent en 2019 sur la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant à renforcer la durabilité, la sécurité et la transparence à travers la bonne gouvernance.

En 2019, l'Oceania Football Confederation a fait un pas vers l'avenir.

Avec la mise en place de la nouvelle Stratégie de développement du football de l'OFC 2019-2026, la confédération a réformé ses structures de gouvernance.

Nous avons apporté des modifications aux Statuts et au Code d'Éthique de l'OFC et créé un organe juridictionnel strictement indépendant de 10 membres nommé Commission de Discipline et d'Éthique de l'OFC. Dans la lignée de notre objectif de réformes après une année 2018 difficile, nous sommes déterminés à renforcer la durabilité, la sécurité et la transparence au sein de l'OFC.

Avec le soutien de la FIFA, l'OFC a organisé en 2019 des séminaires sur le développement professionnel dans tous les domaines du football, dont la gouvernance, les installations, le football féminin et la gestion des compétitions.

Afin de favoriser la croissance commerciale de l'OFC, ainsi que de nos associations membres, l'OFC a développé de nouvelles stratégies pour améliorer les services financiers et la communication commerciale.

Nous avons également créé un Département des Services aux associations membres qui contribuera au renforcement des capacités de nos 11 associations membres.

Ce fut également une année chargée pour nos activités de responsabilité sociale avec l'introduction d'un nouveau programme Just Play. Nous avons signé un protocole d'accord avec la Western India Football Confederation alors que le programme continue à se développer en Inde.



Dans le cadre de notre volonté de renforcer nos liens avec d'autres confédérations, l'équipe des Iles Salomon U-17 a pris part à un tournoi international de développement de l'UEFA en Biélorussie, tandis que l'équipe tahitienne U-20 a participé à la CONMEBOL Friendship Cup au Paraguay. Des officiels de l'AFC ont également joué un rôle actif dans certains des tournois de l'OFC.

À bien des égards, 2019 a été une année décisive pour l'OFC et nous sommes fiers de ce que nous avons réalisé dans les 12 derniers mois pour continuer à développer et à soutenir le jeu dans notre région.

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping 'C' shape followed by a horizontal line.

Franck Castillo
Secrétaire général

Alors que nous continuons de nous tourner vers l'avenir, je voudrais remercier chaque membre du personnel de l'OFC pour ses efforts incessants tout au long de l'année et remercier le Comité exécutif de l'OFC pour sa confiance et son soutien continu.

JOUER LE JEU

Le football célébré dans toute l'Océanie
OFC Champions League 2019
Tournoi Féminin U-19 de l'OFC 2019
Tournoi de Qualification Olympique Masculin de l'OFC 2019
Coupe des Nations de Beach Soccer de l'OFC 2019
Coupe des Nations de Futsal de l'OFC 2019
OFC Futsal Champions League 2019
Tournois de développement des Jeunes
Les Lois du Jeu



TOURNOIS EN 2019



LE FOOTBALL
CELEBRE
DANS TOUTE
L'OCEANIE



1. OFC Champions League

Iles Cook, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Iles Salomon, Vanuatu, Fidji, Tahiti



2. Coupe des Nations de Beach Soccer de l'OFC

Tahiti



3. Tournois de développement des Jeunes de l'OFC

Vanuatu



4. Coupe des Nations de Futsal de l'OFC

Nouvelle-Calédonie



5. Tournoi Féminin U-19 de l'OFC

Iles Cook



6. Tournoi de Qualification Olympique Masculin de l'OFC

Fidji



7. OFC Champions League de Futsal

Nouvelle-Zélande

OFC CHAMPIONS LEAGUE 2019

Phase de qualification

Le tournoi annuel mettant en vedette les meilleurs clubs d'Océanie a débuté aux Iles Cook en janvier avec quatre équipes en lice pour les deux dernières places disponibles dans la phase de groupes de la compétition. Trois victoires consécutives pour les champions des Iles Cook, Tupapa Maraerenga, leur ont permis de passer facilement à la phase suivante. Ils ont été rejoints par Kiwi FC de Samoa, qui a remporté deux victoires.

Phase de groupes

La phase de groupes de l'OFC Champions League s'est déroulée dans quatre lieux différents : Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Iles Salomon et Fidji.

Groupe A

À Kone, dans la province du Nord de Nouvelle-Calédonie, le Groupe A réunissait les champions locaux Hienghene Sport, les champions de Papouasie-Nouvelle-Guinée Lae City, l'AS Tefana de Tahiti et les Malampa Revivors de Vanuatu. Avec deux victoires et un nul contre Lae City, Hienghene Sport a dominé le groupe sur son terrain. Avec deux nuls et une victoire sur Malampa Revivors, Lae City les a rejoints en quarts de finale en tant que deuxième de groupe.

Groupe B

Accueilli à Fidji, dans ce groupe le club hôte Lautoka était au côté de l'AS Central Sport de Tahiti, de FC Morobe Wawens de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Guinée et du club des Iles Salomon Henderson Eels. L'AS Central Sport a assuré sa place en quarts de finale après deux victoires et un match nul. Il a été rejoint par Henderson Eels dont la victoire 6-5 sur Lautoka lui a permis de faire la différence et d'accéder à la phase suivante.

Groupe C

Le Groupe C s'est déroulé à Port Vila, au Vanuatu, où le champion en titre Team Wellington était rejoint par Ba FC de Fidji, le deuxième des qualifications Kiwi FC et Erakor Golden Star. Team Wellington a dominé le groupe avec une relative facilité en marquant 18 buts sans réponses sur trois matches. Ba FC s'est également qualifié pour les quarts de finale. Bien qu'à égalité à quatre points avec Erakor Golden Star, les Fidjiens se sont qualifiés grâce à une meilleure différence de buts.

Groupe D

Organisé au stade Lawson Tama à Honiara aux Iles Salomon, le Groupe D était composé des anciens champions Auckland City FC, du club de Nouvelle-Calédonie AS Magenta, des vainqueurs des qualifications Tupapa Maraerenga et de l'équipe locale Solomon Warriors. Une victoire serrée des Néo-Zélandais sur Magenta leur a permis de dominer le groupe, décrochant le maximum des 9 points. Magenta les a rejoints en quarts de finale avec deux victoires et une défaite qui leur ont permis d'accéder à la phase suivante.



OFC CHAMPIONS LEAGUE 2019

Quarts de finale

Les quarts de finale de la compétition ont été disputés en match unique lors du week-end du 6 et 7 avril dans quatre sites différents. À Kiwitea Street, l'hôte Auckland City FC a repoussé Lae City par une victoire 4-0 avec un coup du chapeau de l'international papouan-néo-guinéen David Browne. À Dave Farrington Park à Wellington, Team Wellington a également battu son adversaire Henderson Eels par une victoire 6-1. Team Wellington a concédé son premier but de la compétition sur un penalty de Tutizamo Tanito, mais le triplé de Ross Allen et le doublé de Jack-Henry Sinclair ont permis d'assurer la victoire. Après avoir dominé son groupe, Hienghene Sport a accueilli à domicile son quart de finale contre une équipe de Ba FC très déterminée. Dans une impasse 1-1 à la fin des 90 minutes, le match s'est poursuivi par des prolongations où un but de Geordy Gony a assuré une première participation en demi-finale pour l'équipe de la province nord de Nouvelle-Calédonie. Le quatrième quart de finale s'est déroulé au Stade Pater à Tahiti et a opposé Central Sport et Magenta. Richard Sele a ouvert la marque pour les visiteurs mettant Magenta sur la voie d'une impressionnante victoire 8-0 pour décrocher une place en demi-finale.

Semi-Finals

Un tirage au sort a déterminé les matchs et les hôtes des demi-finales et a abouti à deux matchs consécutifs au Stade Numa Daly le 28 avril. Hienghene Sport affrontait Team Wellington lors du premier match de la journée. Geordy Gony a ouvert le score en début de première période avant que Brice Dahite ne vienne sceller la victoire et la

toute première participation en finale de l'OFC Champions League pour Hienghene Sport. Le match suivant opposait Magenta à Auckland City et un but en première mi-temps de l'international des Iles Salomon, Micah Lea'alafa, a mis les visiteurs sur la bonne voie. Cependant, un carton rouge pour le gardien de but d'Auckland City Enaut Zubikarai a suivi peu de temps après et son remplaçant Ruben Parker a dû tout de suite faire face à un penalty. Kevin Nemia de Magenta a mis dans le mille pour égaliser avant la pause. Ce match serré a finalement été départagé à la 89e minute par la frappe de Kevin Maitran qui a permis à son équipe d'accéder à la finale.

Finale

Pour la première fois dans l'histoire de l'OFC Champions League, la finale opposait deux équipes de Nouvelle-Calédonie, soit la première fois depuis 2006 qu'un club néo-zélandais ne s'était pas qualifié pour la finale. Le 11 mai 2019, le Stade Numa Daly à Nouméa en Nouvelle-Calédonie a eu l'honneur d'accueillir une finale historique 100% calédonienne entre Hienghene Sport du nord et Magenta du sud. Le match a débuté devant près de 7000 spectateurs désireux de voir qui seraient couronnés les prochains champions d'Océanie. Ce match à force égale semblait se diriger vers des prolongations, jusqu'à ce qu'Amy Antoine Roine ne vienne saisir sa chance. Voyant le gardien de Magenta Steeve Ixoe loin de sa ligne, il a frappé le ballon en cloche depuis la ligne médiane dans le camp adverse pour marquer un but incroyable. C'était tout ce dont Hienghene avait besoin pour décrocher le titre et son billet pour la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA.



Récompenses:
Ballon d'or : Bertrand KAI
(Hienghene Sport)



Soulier d'or: Ross ALLEN
(Team Wellington) 11 goals



Gants d'or: Rocky NYIKEINE
(Hienghene Sport)



Fair Play: Auckland City FC

TOURNOI FÉMININ U-19 DE L'OFC 2019

Pour la première fois, l'ensemble des 11 associations membres de l'OFC a participé au Tournoi Féminin U-19 de l'OFC qui s'est déroulé aux Iles Cook du 30 août au 12 septembre. Les équipes étaient réparties en deux groupes de quatre et un groupe de trois, les vainqueurs de chaque groupe se qualifiant pour les demi-finales ainsi que les seconds du groupe B qui comptait les champions en titre, la Nouvelle-Zélande.

Le groupe A opposait les hôtes des Iles Cook, les Iles Salomon, le Vanuatu et les Fidji. Les Fidjiens se sont rapidement imposés comme l'équipe à battre tandis que la victoire lors du match d'ouverture des Iles Cook sur le Vanuatu est venue bouleverser les choses. Cependant, une victoire 4-0 sur les Iles Salomon suivie d'une victoire sur Fidji a vu le Vanuatu progresser vers les demi-finales en tant que vainqueur du groupe grâce à une meilleure différence de buts.

Dans le groupe B, la victoire de la Nouvelle-Zélande dans son match d'ouverture contre Samoa indiquait qu'elle serait à nouveau favorite pour le titre. Tahiti a gardé la tête froide lors de sa rencontre contre les Kiwis, les maintenant à une respectable victoire 5-0 avant de terminer par une victoire 12-0 sur les Samoa Américaines. Finissant clairement à la seconde place derrière la Nouvelle-Zélande avec six points, Tahiti a également progressé vers les demi-finales.

Dans le Groupe C, deux victoires pour la Nouvelle-Calédonie sur Tonga et la Papouasie-Nouvelle-Guinée l'ont menée en demi-finales.

La première demi-finale opposant le Vanuatu vainqueur du groupe A à la Nouvelle-Zélande, championne en titre, s'est révélée être un défi trop difficile pour les Mélanésiennes qui ont été dominées 11-0. Kelli Brown a marqué cinq buts impressionnants lors de la rencontre. La deuxième demi-finale a été beaucoup plus équilibrée, ni Tahiti ni la Nouvelle-Calédonie n'ayant pu trouver les filets tout au long du temps réglementaire et des prolongations. Le match s'est terminé par une séance de tirs au but pour déterminer l'équipe finaliste, la Nouvelle-Calédonie s'imposant finalement 7-6.

La Nouvelle-Zélande a pris les devants tôt dans la finale et menait 2-1 avant la mi-temps. Un manque de concentration de cinq minutes vers la 70e minute de jeu a permis à la Nouvelle-Zélande d'élargir son avance, et bien que la Nouvelle-Calédonie ait réussi à revenir d'un but, la victoire a été remportée par la Nouvelle-Zélande qui, sur un score de 5-2, a décroché sa place en Coupe du Monde Féminine U-20 de la FIFA et un septième titre régional.



Récompenses:
Ballon d'or : Grace
WISNEWSKI (New Zealand)



Soulier d'or: Kelli BROWN
(New Zealand)



Gants d'or: Corail HARRY
(Tahiti)



Fair Play: Solomon Islands



TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE MASCULIN DE L'OFC 2019

Du 21 septembre au 5 octobre, Fidji a accueilli le Tournoi de Qualification Olympique Masculin de l'OFC à l'ANZ National Stadium à Suva et à Churchill Park à Lautoka, avec huit associations membres de l'OFC. Les équipes étaient réparties en deux groupes de quatre : le groupe A comprenant la Nouvelle-Zélande, les Iles Salomon, les Samoa et les Samoa Américaines et le groupe B le Vanuatu, les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Tonga. La Nouvelle-Zélande a dominé son groupe avec neuf points, les Iles Salomon arrivant juste derrière avec six points. Dans le groupe B, c'est le Vanuatu qui a fini en tête au côté duquel ce sont également qualifiés les hôtes fidjiens. La Nouvelle-Zélande a battu Fidji 6-1 lors de la première demi-finale tandis que les Iles Salomon ont pris le dessus sur le Vanuatu par une victoire 1-0 pour décrocher une finale contre la Nouvelle-Zélande.

Un but précoce de Logan Rogerson a donné le ton à la finale avec quatre autres buts sans réponse marqués par la Nouvelle-Zélande qui a donc assuré une victoire 5-0 et une place aux Jeux Olympiques d'été de 2020



COUPE DES NATIONS DE BEACH SOCCER DE L'OFC 2019

Organisé pour la première fois depuis 2013, l'ancien Tournoi de Beach Soccer de l'OFC a été relancé sous un nouveau nom : la Coupe des Nations de Beach Soccer de l'OFC.

L'événement a eu lieu au Parc Aorai Tinihau à Papeete, Tahiti, du 17 au 22 juin et a réuni cinq nations : Tahiti, Iles Salomon, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie et Tonga.

Le match d'ouverture a vu la Nouvelle-Calédonie affronter les anciens champions, les Iles Salomon, dans un match très disputé remporté sur une courte victoire 2-0 par le «Bilikiki». Pour Tahiti, finaliste de la Coupe du Monde à deux reprises, une victoire 8-2 sur le Vanuatu a donné un bon départ à sa campagne. Le lendemain, Tahiti a fait des prouesses en matière de Beach Soccer en inscrivant une victoire historique 23-1 contre les Tonga. Beaucoup attendait la 4e journée avec la rencontre opposant Tahiti aux Iles Salomon. Le «Bilikiki» a forcé le «Tiki Toa» à rester sur ses gardes tout au long de la première période mais les hommes de Naea Bennett sont finalement passés à la vitesse supérieure pour assurer une victoire 11-6.

Les résultats de la phase toutes rondes ont fait que les deux équipes se sont rencontrées à nouveau deux jours plus tard en finale de la Coupe des Nations de Beach Soccer de l'OFC 2020.

Les Iles Salomon ont tôt pris l'avance avant la riposte rapide de Tahiti pour arriver à 3-1. Les Iles Salomon sont revenues au score d'un but mais Heimanu Taiarui a marqué un quatrième but de son équipe. Malgré un troisième but, Les Iles Salomon n'ont pas pu trouver le but de l'égalisation et l'équipe de Tahiti a été couronnée à domicile championne d'Océanie pour garantir sa place dans sa cinquième Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA.



Récompenses:
Ballon d'or: Heimanu
TAIARUI (Tahiti)



Gants d'or: Jonathan
TOROHIA (Tahiti)



Meilleur butteur: Patrick
TEPA (Tahiti)

COUPE DES NATIONS DE FUTSAL DE L'OFC 2019

Huit équipes ont participé à la Coupe des Nations de Futsal de l'OFC qui s'est tenue à l'Arène du Sud à Paita, Nouvelle-Calédonie, du 27 octobre au 2 novembre. La Nouvelle-Zélande est sortie en tête du groupe A, avec le maximum de neuf points disponibles, devant la Nouvelle-Calédonie. Dans le groupe B, les Iles Salomon se sont qualifiées avec trois victoires et Tahiti, équipe classée deuxième, les a rejoint en demi-finale. Les Iles Salomon ont dominé la Nouvelle-Calédonie en demi-finale et décroché une place en finale par une victoire 5-1.

Avec deux buts d'avance, Tahiti semblait prête à se qualifier pour la finale mais la Nouvelle-Zélande a profité d'une période de deux minutes pour prendre la tête et se qualifier pour la finale. La Nouvelle-Zélande et les Iles Salomon étant au meilleur de leur forme, la finale a été, du début à la fin, un grand moment de sensations fortes. À égalité à 5-5 à la fin des prolongations, il a fallu une séance de tirs au but pour départager les deux équipes. Les Iles Salomon ont triomphé 2-1 lors des tirs au but et remporter le titre régional et les billets pour leur quatrième Coupe du Monde de Futsal de la FIFA consécutive.



Récompenses:
Ballon d'or: Dylan
MANIKUM
(New Zealand)



Soulier d'or: Micky
MALIVUK
(New Zealand) and Olivier
HIRIHIRI (Tahiti)



Gants d'or :
Anthony TALO
(Solomon Islands)



Fair Play: American
Samoa



UNE NOUVELLE COMPÉTITION EST CRÉÉE FUTSAL CHAMPIONS LEAGUE DE L'OFC 2019

Avec comme principal objectif d'atteindre la phase à élimination directe de la Coupe du Monde de Futsal de la FIFA en 2028, une nouvelle compétition a été introduite au calendrier des compétitions de 2019.

L'édition inaugurale de la compétition internationale de Futsal pour les clubs s'est tenue à Auckland, Nouvelle-Zélande, du 5 au 8 décembre. Les six nations présentes ont toutes des ligues nationales existantes, ce qui était une condition préalable à la participation, avec les vainqueurs de chaque compétition nationale obtenant une place à la Futsal Champions League de l'OFC. Les participants étaient AS Pirae de Tahiti, Suva Futsal de Fidji, AFF Futsal de Nouvelle-Zélande, D'York Street du Vanuatu, Kooline des Iles Salomon et AS PTT de Nouvelle-Calédonie.

La phase toutes rondes s'est déroulée sur trois jours, les équipes jouant jusqu'à deux matchs par jour pour réussir à décrocher une place en finale. Kooline des Iles Salomon et AS PTT de Nouvelle-Calédonie ont fait match nul 4-4 lors du match de poule, et leur rencontre en finale se devait donc d'être un nouveau match passionnant. Les deux équipes ont une fois de plus fait preuve d'une grande passion et de beaucoup de talent et c'est Kooline qui a triomphé 7-5 et remporté le titre inaugural.



Récompenses:
Golden Ball: Christ PEI
(AS PTT New Caledonia)



Ballon d'or: Benjamin MANA
(Kooline Solomon Islands)



Soulier d'or: Joseph HAOATA
(AS Pirae Tahiti)



Fair Play: AFF Futsal (New Zealand)



Prix Atta Elayyan – Prix du Jeune joueur du tournoi: Adam Larce-Paulsen (AFF Futsal New Zealand)

L'UEFA ET L'OFC UNISSENT LEURS FORCES TOURNOI DE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES 2019

Organisée par l'OFC en coopération avec l'UEFA, la première édition de cet événement inter-confédérations s'est tenue à Port Vila, Vanuatu, du 15 au 24 août. Il comprenait les nations océaniques du Vanuatu, de Nouvelle-Calédonie, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Tahiti ainsi que l'équipe européenne de l'Estonie, et le membre de l'Asian Football Confederation, l'Inde. Le tournoi des moins de 18 ans était davantage axé sur les aspects de développement en lien avec un événement international que sur le fait de remporter un titre.

L'objectif était d'avoir un impact positif sur les joueurs, les entraîneurs et les arbitres et d'améliorer leurs performances sur et hors du terrain, de leur faire acquérir de l'expérience, d'inspirer l'apprentissage et d'améliorer les performances au niveau international.

Les équipes étaient réparties en deux groupes de trois, les meilleures classées du groupe progressant vers la finale et les deuxièmes progressant vers le match pour la troisième place.

Les victoires contre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Estonie ont permis à Tahiti de remporter le Groupe A, l'Estonie terminant deuxième avec une meilleure différence de

but. Dans le groupe B, l'Inde a également remporté le maximum de six points pour prendre la tête du groupe tandis que la victoire de la Nouvelle-Calédonie sur le Vanuatu lui a permis d'accéder au match pour la troisième place.

L'Estonie a remporté la troisième place après avoir battu la Nouvelle-Calédonie 1-0, Tahiti a terminé deuxième après avoir perdu en finale 2-0 face à l'Inde.

Giovani Fernandes, Directeur de l'Éducation et du Développement, a déclaré que gagnantes ou perdantes, ce qui comptera sur le long terme pour les équipes, c'est ce qu'elles retireront de la compétition sur et hors du terrain.

Des experts de l'UEFA et de l'OFC ont offert leur soutien et ont mené des ateliers pendant les jours de repos.

Les ateliers étaient centrés sur la Stratégie de Développement du Football de l'OFC 2026, et l'objectif était d'établir une intention claire de ce qui devait être réalisé en termes de formation des entraîneurs en lien avec le développement des joueurs, les compétitions de l'OFC et l'ensemble des programmes.



ASSIST





Les Lois du Jeu ne sont pas fixes, elles sont au contraire en constante évolution depuis l'invention du football il y a plus de 2000 ans.

Le panel football et le panel technique ont été mis en place pour apporter à l'IFAB une expertise supplémentaire avant chaque prise de décision et pour améliorer la manière dont la communauté mondiale du football contribue à façonner les Lois du Jeu.

Le panel football est composé d'anciens joueurs de football, d'entraîneurs anciens et actuels, de représentants de la Fédération internationale des footballeurs professionnels (FIFPro), de directeurs techniques et d'experts des confédérations. Les membres du panel football apportent leur expertise et leurs connaissances aux discussions sur les questions de football et les aspects sportifs des modifications potentielles des lois. L'ancien All White Ivan Ivanelel représente l'Océanie dans le panel football qui comprend 17 personnes.

Le panel technique est composé des principaux experts de l'arbitrage de toutes les confédérations ainsi que des membres du sous-comité technique de l'IFAB. Les membres du panel technique apportent leur expertise et leurs connaissances techniques et d'arbitrage aux discussions sur les problèmes de football et les impacts des modifications potentielles des lois. Kevin Stoltenkamp, Responsable du Développement de l'arbitrage de l'OFC, représente l'Océanie dans le panel technique.

Ayant fait partie du processus de modifications aux Lois du Jeu à travers son rôle auprès de l'IFAB,

En plus d'être responsable de l'application des Lois du Jeu en Océanie, l'équipe de développement des arbitres de l'OFC est également chargée de perfectionner et de maintenir le niveau des officiels de match.

En dépit de la taille de la confédération et du manque de ligues professionnelles et donc d'opportunités pour de nombreux officiels de match, l'OFC est un acteur très performant sur la scène mondiale.

Cependant, même si nous avons un certain nombre d'officiels de match d'élite, accroître le réservoir d'arbitres du niveau inférieur est également une priorité.

L'introduction du parcours de développement des arbitres de l'OFC signifie de plus grandes opportunités pour les officiels de match d'acquérir l'expérience internationale dont ils ont besoin pour décrocher leur accréditation FIFA. Les arbitres accrédités de l'OFC ont pris part à plusieurs tournois de l'OFC en 2019, beaucoup d'entre eux faisant l'étal de leur talent d'officiels de match et démontrant le potentiel existant dans les AM.

A wide-angle photograph of a soccer field under an overcast sky. In the foreground, several players are walking away from the camera. On the left, a player in a white jersey with the number 16 is prominent. Next to him is another player in a white jersey with the number 14. Further back, a player in a white jersey with the number 4 is visible. On the right side of the frame, a player in a yellow jersey with the number 4 is walking. Other players in yellow jerseys with numbers 7, 18, and 10 are also visible. The field is green, and the background shows some stadium infrastructure and trees.

Activités de développement du
football en 2019
Éducation
Football élite
Développement du joueur
Gardiens de but
Futsal
Beach Soccer
Football féminin
Arbitrage
Les officiels de l'OFC sur la scène
mondiale
Responsabilité sociale
FIFA Forward 2.0

DÉVELOPPER LE JEU ET SES COMMUNAUTÉS

ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL DE L'OFC EN 2019

Le Département de Football de l'OFC a entrepris des changements en 2019 avec la mise en œuvre d'une nouvelle structure visant à consolider l'avenir du football dans la région et l'introduction de la Stratégie de développement du football 2019-2026.

Patrick est le Directeur de la Division du Football de la nouvelle structure, tandis que Melissa Palombi est une Consultante pour le programme de responsabilité sociale, Paul Toohey est

Responsable par intérim du développement du football, Kevin Stoltenkamp est Responsable de l'arbitrage et Owain Prosser devrait rejoindre l'OFC en tant que Responsable de l'éducation et de la haute performance en 2020.

ÉDUCATION

En 2019, le Département du Football de l'OFC a concrétisé certaines mesures clés dans le cadre de sa stratégie à long terme. La Convention des entraîneurs de l'OFC, qui servira de schéma directeur pour le développement futur des entraîneurs dans la région, a été adoptée.

Autre étape importante pour l'OFC, un cours FIFA/OFC pour formateurs d'entraîneurs a eu lieu à Tahiti en avril, donnant des qualifications à 18 formateurs. Le Directeur de la Division du Football de l'OFC, Patrick Jacquemet, a déclaré que le cours était une excellente occasion de rassembler les individus pour travailler vers des objectifs communs à long terme.

« Nous entamons maintenant un nouveau

plan stratégique de l'OFC, avec une nouvelle vision, celle d'être plus compétitifs sur la scène mondiale et prêts pour 2026 lorsque l'Océanie aura une place et demi à la Coupe du Monde de la FIFA », a-t-il déclaré.

« L'un de nos objectifs à l'OFC est le renforcement des capacités et, dans notre domaine, pour les entraîneurs en particulier. Nous devons développer de plus en plus d'entraîneurs de qualité. »

Dix associations membres ont établi des Centres de formation de l'OFC et l'OFC s'engage envers son objectif d'avoir un centre dans chacune des onze associations membres.



425

entraîneurs à travers l'Océanie

400

participants certifiés
par les AM

45

formateurs d'entraîneurs
qualifiés à travers l'Océanie

FOOTBALL ÉLITE

L'équipe masculine U-20 de Nouvelle-Zélande a remporté deux matchs lors de la Coupe du Monde U-20 de la FIFA 2019 en Pologne en mai-juin où elle s'est qualifiée pour les huitièmes de finale.

L'équipe U-20 de Tahiti, qui a également participé à la Coupe du Monde U-20 de la FIFA 2019, a été invitée à jouer au Paraguay dans le cadre de la CONMEBOL Friendship Cup.

L'équipe masculine U-17 de Nouvelle-Zélande a disputé la Coupe du Monde U-17 de la FIFA 2019 au Brésil d'octobre à novembre et a remporté un match de poule, battant le Canada 1-0.

Les Iles Salomon se sont également qualifiés pour la Coupe du Monde U-17 de la FIFA 2019 et ont disputé un tournoi sur invitation de l'UEFA en Biélorussie, où elles ont terminé deuxièmes.

Patrick Jacquemet, Directeur de la Division du Football de l'OFC, a déclaré que les performances des équipes néo-zélandaises aux Coupes du Monde des Jeunes étaient encourageantes.

« Nous constatons une amélioration continue parmi les représentants de l'OFC à l'échelle mondiale et nous voulons que cette tendance se poursuive à l'avenir. »

18

centres d'excellence

4

équipes de l'OFC
compétitives aux Coupes
du Monde de la FIFA U17
et U20



DÉVELOPPEMENT DU JOUEUR

Plus de 10 000 enfants de toute la région ont participé à des festivals et des tournois de football, chiffre qui indique que l'OFC a franchi une étape importante en dépassant son objectif de 9660 joueurs impliqués. Chaque AM était encouragée à organiser un minimum de huit festivals de football en 2019, visant les enfants qui avaient participé au programme Just Play.

L'OFC a aussi encouragé les associations membres à continuer ou à créer un nouveau cycle d'activités des centres de développement pour les 10-12 ans. Au cœur du programme est l'envie de faire naître la passion du jeu chez les enfants, par le biais d'un entraînement hebdomadaire et de petits jeux à effectifs réduits, en mettant l'accent sur le développement des gestes techniques au ballon. Conformément aux critères d'octroi de licence aux clubs, les associations membres ont été encouragées à établir des programmes avec des entraîneurs certifiés des clubs locaux.

42 kits pour centre de développement ont été distribués dans toute la région, les associations membres participantes recevant des ballons de football junior, des ballons de Futsal, des buts mobiles et du matériel d'entraînement essentiel. Le Directeur de la Division du Football de l'OFC, Patrick Jacquemet, a déclaré qu'il était important que l'OFC continue d'atteindre ses objectifs.

« Il est formidable de voir le nombre d'enfants impliqués dans les différents programmes et festivals organisés par l'OFC au cours de l'année écoulée », a déclaré Jacquemet. « Nous constatons un intérêt croissant de la part de nos associations membres pour ces festivals de football et nous pensons qu'ils constituent un excellent moyen d'introduire le football aux enfants et de générer la passion pour le jeu tout au long de la vie. »

10K+

enfants dans les
festivals de football

42

kits pour centre de
développement
distribués

GARDIENS DE BUT

Le consultant de l'OFC pour le développement des gardiens de but, James Bannatyne, a dispensé le premier cours de licence C de l'OFC pour entraîneurs de gardiens de but, qui a eu lieu à Fidji en novembre.

Quatorze participants ont pris part à ce cours qui montrait l'engagement de l'OFC en faveur du développement des gardiens de but dans la région.

« Cela fait partie de notre parcours de formation des entraîneurs de football en Océanie et il est formidable de débiter de cette façon avec 14 participants », a déclaré Bannatyne.

« De voir le nombre d'entraîneurs de gardiens de but qui sont revenus des cours précédents ici à Fidji pour continuer à développer leurs connaissances acquises précédemment est très encourageant. »

Bannatyne a également commencé à travailler avec les associations membres pour identifier les personnes pouvant occuper les postes de Chargé de développement des gardiens de but dans le cadre du programme de l'OFC de soutien aux gardiens de but en 2020.

En novembre, l'OFC a conclu l'année en organisant un cours de formation pour entraîneurs de gardiens de but à Auckland.



11

cours d'introduction
pour gardiens de but

110

entraîneurs de gardiens de but

7

cours des AM de certification
pour entraîneurs de gardiens
de but

56

entraîneurs de gardiens de
but certifiés par les AM

1

cours de l'OFC pour
formateurs d'entraîneurs

69,282

Estimation du nombre de
joueuses jouant à du
football organisé

13,321

Females participated in
football festivals

500

entraîneurs
accrédités

1

séminaire pour le
développement du football
féminin

1

académie nationale
FIFA (NCL)

FOOTBALL FEMININ

L'OFC a franchi une des étapes importantes de sa stratégie à long terme pour le football féminin avec la tenue au Vanuatu en mars du Séminaire régional FIFA / OFC de développement du football féminin. L'événement a été conçu pour présenter la stratégie du football féminin de la FIFA aux associations membres affiliées à l'OFC et pour réunir des représentants de la FIFA et de l'OFC, les Secrétares généraux et les administrateurs des 11 associations membres de l'OFC. Des questions clés concernant le développement du football féminin et l'habilitation des femmes dans le football ont été abordées.

La conférence a débuté par un atelier interactif sur le leadership dirigé par Karl Lines, consultant en leadership de la FIFA, qui visait à inspirer les responsables du football féminin au sein des associations membres. Des séances interactives sur le développement de stratégies ont suivi, visant à aider à développer et à améliorer le football féminin.

La conférence a également permis à la FIFA de mieux comprendre le contexte du football féminin dans la région de l'OFC et a notamment montré à toutes les associations participantes l'importance de travailler à l'unisson au sein de la confédération. Les participants ont rendu un hommage particulier à Emmie Sope, Responsable du projet Just Play, qui est malheureusement décédée en juillet 2018.

Originaire du Vanuatu, l'événement a été organisé à Port Vila pour célébrer et

commémorer son travail inlassable dans la région du Pacifique en faveur des femmes et des enfants, et sa contribution pour faire du football le sport numéro un.

En mai, Emma Evans a été recrutée comme Responsable du développement du football féminin de l'OFC. Evans a quitté Capital Football à Wellington, Nouvelle-Zélande, pour rejoindre l'OFC et travaille maintenant à avoir un Responsable du développement du football féminin dans chaque association membre de la région.

Le Tournoi Féminin U-19 de l'OFC, qui s'est déroulé en septembre aux Iles Cook, a été remporté par la Nouvelle-Zélande, championne en titre, à la suite d'un match décisif contre la Nouvelle-Calédonie. L'entraîneuse de l'équipe victorieuse Gemma Lewis et Stéphanie Spielmann de Tahiti qui a guidé son équipe vers la troisième place ont toutes deux été sélectionnées pour le programme de mentorat des entraîneuses de la FIFA.

Parallèlement, une académie nationale de filles a été lancée en Nouvelle-Calédonie avec le soutien de la FIFA, tandis que 46 centres d'excellence pour filles et 97 festivals de football de base pour les filles ont été organisés dans la région au cours de l'année.

Des kits d'équipement pour chaque programme ont été envoyés, avec des ballons, des buts portatifs, et d'importants équipements pour l'entraînement pour aider à continuer à faire croître le football féminin dans la région.

FUTSAL

2019 a été une année charnière pour le Futsal en Océanie avec la tenue de deux compétitions majeures passionnantes, la Coupe des Nations de Futsal en Nouvelle-Calédonie et la première Champions League de Futsal de l'OFC à Auckland.

Grâce à la mise en œuvre de programmes régionaux de Futsal au cours des dernières années, les Samoa Américaines et les Tonga ont toutes deux fait leur première apparition à la Coupe des Nations de Futsal de l'OFC, rejoignant les hôtes de Nouvelle-Calédonie, Tahiti, les Fidji, le Vanuatu, la Nouvelle-Zélande et les vainqueurs du tournoi, les Iles Salomon.

Les Kurukuru ont décroché leur sixième titre régional en devançant les Futsal Whites de Nouvelle-Zélande, sur des tirs au but à la fin d'une finale serrée, pour assurer leur place en Coupe du Monde de Futsal de la FIFA 2020 en Lituanie.

La conclusion de la toute première Champions League de Futsal de l'OFC, jouée à Auckland sur un terrain de Futsal international portable fabriqué sur mesure, a été tout aussi passionnante.

Après un tournoi très compétitif entre les clubs représentant de Nouvelle-Zélande, de Tahiti, du Vanuatu, des Fidji, de Nouvelle-Calédonie et des Iles Salomon, le Kooline FC des Iles Salomon a été couronné champion inaugural, après une claire victoire en finale sur l'AS PTT Nouméa de Nouvelle-Calédonie.

Parmi les autres faits saillants de 2019, citons les cours de Licence C pour entraîneurs de Futsal de l'OFC au Vanuatu, aux Fidji et en Nouvelle-Calédonie et un cours de formation de six jours pour les formateurs d'entraîneurs à Auckland, Nouvelle-Zélande, en décembre.

Le développement des jeunes a continué à être au cœur du Futsal, avec la mise en place d'un certain nombre de nouvelles initiatives, notamment le programme des Ligues de Jeunes de Futsal, qui fournit des kits pour un maximum de quatorze équipes pour les compétitions de jeunes des associations membres.

Des kits pour tournois de Futsal ont également été introduits en 2019. Ils comprenaient des ballons de Futsal et des buts de Futsal spécialement conçus, offrant aux associations membres la possibilité de présenter cette pratique populaire à effectifs réduits à une nouvelle génération de joueurs.

12

cours des AM de certification de Futsal

3

cours de Licence C de l'OFC

16

formateurs d'entraîneurs de Futsal qualifiés à travers l'Océanie

6

compétitions nationales masculines



BEACH SOCCER

Deux fois finalistes de la Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA, Tahiti a été l'hôte de la première Coupe des Nations de Beach Soccer de l'OFC à avoir lieu depuis 2013.

Cinq équipes étaient en compétition en Polynésie Française, avec la Nouvelle-Calédonie, les Iles Salomon, le Vanuatu et les débutants du tournoi Tonga étant venus rejoindre les hôtes.

Les débuts des Tonga dans la compétition, qui sont le résultat d'investissements dans des programmes régionaux de développement du Beach Soccer au cours des dernières années, ont été particulièrement satisfaisants pour ce qui est du potentiel de croissance de cette pratique.

Paul Toohey, Responsable du développement du Futsal et du Beach Soccer de l'OFC, était ravi de voir reprendre le tournoi après une interruption de six ans.

«L'important, c'est que nous sommes de retour. Je suis heureux pour les joueurs, les entraîneurs, les arbitres et les fans qui ont dû attendre depuis 2013 », a déclaré Toohey. «Il est formidable d'avoir cinq équipes qui participent, mais nous voulons développer encore cette pratique. Notre objectif pour 2021 est d'avoir au moins huit équipes. Mais c'est un début fantastique. Les joueurs d'Océanie sont nés sur le sable, le Beach Soccer est notre sport. ».

Après avoir défendu son titre avec succès, Tahiti a remporté deux matchs lors de la Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA 2019 au Paraguay.

Dans le cadre de la stratégie de l'OFC de faire croître la pratique basée sur le sable, des ballons de Beach Soccer, des buts et de l'équipement pour l'entraînement ont également été distribués aux associations membres qui souhaitent inclure le Beach Soccer dans leurs activités de football de bases et de football de jeunes.

6

kits de festivals de Beach Soccer envoyés

1

coupe des Nations de Beach Soccer de l'OFC

ARBITRAGE

Le succès du cours Futuro III de la FIFA, auquel ont assisté 44 participants aux Iles Salomon en octobre 2019, a mis en évidence les progrès réalisés dans les programmes pour formateurs d'arbitres dans les associations membres.

Ailleurs, Jacinta Tanga et Fina Angelo de Vanuatu, candidates au badge d'arbitrage de l'OFC en 2017, ont été récompensées en étant nommées pour la finale du Tournoi Féminin U-19 de l'OFC aux Iles Cook.

En même temps, Marc Sinyeue, originaire de Nouvelle-Calédonie, récipiendaire originel du badge masculin d'arbitrage de l'OFC a reçu sa nomination FIFA.

Les officiels de Nouvelle-Zélande Matthew Conger et Mark Rule, et Tavita Makasini des Tonga, ont été nommés pour officier lors du Match Amical International Nike entre le Brésil et l'Argentine à Riyad. En ce qui concerne le développement inter-confédérations, des officiels de l'AFC d'Australie et de Malaisie ont participé à des tournois de l'OFC, notamment la Champions League de Futsal et les tournois de qualification olympique

Kevin Stoltenkamp a été nommé Responsable de l'Arbitrage, nomination qui reflète l'engagement de l'OFC envers le développement de ses officiels. L'équipe de responsables de Stoltenkamp comprend les instructeurs OFC / FIFA Tevita Vea et Neil Poloso, qui ont joué un rôle clé dans l'éducation et le développement des officiels de matchs de Futsal et de Beach Soccer.

275

arbitres accrédités par l'OFC

50

arbitres certifiés dans le Futsal/Beach Soccer

37

inspecteurs et instructeurs d'arbitres de l'OFC

475

arbitres accrédités par l'OFC



OFFICIELS DE L'OFC SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE



COMPÉTITIONS MASCULINES COUPE DU MONDE DE LA FIFA U20 – POLOGNE

Arbitre : Kader ZITOUNI (Tahiti) Arbitre
Assistant : Folio MOEAKI (Tonga) Arbitre
Assistant : Bernard
MUTUKERA (Iles Salomon) Arbitre de
réserve : David YAREBOINEN
(Papouasie-Nouvelle-Guinée)

COUPE DU MONDE U17 DE LA FIFA – BRÉSIL

Arbitre : Nick WALDRON (Nouvelle-
Zélande) Arbitre Assistant : Isaac TREVIS
(Nouvelle-Zélande) Arbitre Assistant :
Jeremy GARAE (Vanuatu)

JEUX MONDIAUX UNIVERSITAIRES – CHINE

Arbitre : David YAREBOINEN (Papouasie-
Nouvelle-Guinée)
Arbitre : George TIME (Iles Salomon)

COMPÉTITIONS FÉMININES COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA – FRANCE

Arbitre : Anna-Marie KEIGHLEY
(Nouvelle-Zélande) Arbitre Assistant :
Sarah JONES (Nouvelle-Zélande) Arbitre
Assistant : Maria SALAMASINA (Samoa)

JEUX MONDIAUX UNIVERSITAIRES – CHINE

Arbitre : Tapaita LELENGA (Tonga)

BEACH SOCCER COUPE DU MONDE DE BEACH SOCCER DE LA FIFA – PARAGUAY

Arbitre : Hugo Hebala PADO (Iles
Salomon)

JEUX MONDIAUX BEACH SOCCER - QATAR

Arbitre : Aurelien PLANCHAIS -
GODEFROY

CLUBS & LIGUES

L'OFC ayant 1,5 place à la Coupe du Monde de la FIFA en 2026, nos priorités communes de développer le jeu et de créer des parcours sont encore plus pertinentes. En particulier, la nécessité de développer la prochaine génération de joueurs, d'entraîneurs, d'arbitres et d'administrateurs, ainsi que de renforcer toutes les compétitions de l'OFC et des associations membres.

Un groupe de travail a été approuvé par le Comité exécutif en 2019 et la stratégie et la matrice commerciale seront développées en détail en 2020.

L'objectif de la ligue professionnelle de l'Océanie est de créer une compétition de football d'élite dans la région du Pacifique, à laquelle participent des clubs bien organisés avec des joueurs, des entraîneurs, des arbitres, des administrateurs, une gestion d'événements et des installations du plus haut niveau.

La vision derrière la ligue professionnelle de l'Océanie est d'être, grâce au fort soutien des associations membres de l'OFC, l'un des principaux événements de club en Océanie, car il offrira un parcours professionnel à tous les acteurs du football, avec un fort soutien commercial et un intérêt accru des médias.



RESPONSABILITÉ SOCIALE

La stratégie de responsabilité sociale de l'OFC pour 2019-2022 a été développée au cours de cette année pour contribuer plus largement au développement du football dans le Pacifique. Considérée comme une discipline transversale et globale, la responsabilité sociale contribuera efficacement à de nombreux objectifs et priorités organisationnelles de l'OFC, générant des changements significatifs pour les enfants, les adolescents, les jeunes, les femmes, les filles, les personnes handicapées et les communautés du Pacifique. La responsabilité sociale s'efforcera d'intégrer des composantes sociales importantes dans tous les aspects du football - aidant l'OFC à réaliser sa vision de rendre les individus, les communautés et les nations plus forts et plus sains.

L'inclusion de buts et d'objectifs du programme centrés sur des objectifs de développement importants de la région a généré l'intérêt des parties prenantes et le développement de partenariats de collaboration aux niveaux local et national. La reconnaissance du sport en tant que puissant moyen par lequel des buts et objectifs de développement plus larges peuvent être atteints, a entraîné une sensibilisation et une participation accrues dans une variété d'activités par des partenaires et intervenants clés dans toute la région.

La reconnaissance accrue de l'impact du programme Just Play sur les individus et les communautés a été soulignée lors d'une visite des partenaires aux Fidji par le gouvernement de Nouvelle-Zélande. Rose Frendin, du Ministère des Affaires étrangères et du commerce de Nouvelle-Zélande, a expliqué qu'il était

impressionnant que l'OFC arrive à avoir un impact significatif en utilisant un budget relativement petit sur une si grande zone géographique. Elle a ajouté que le recours à des bénévoles locaux engageait habilement la communauté locale et créait une appropriation locale, tout en étendant la portée du programme au-delà de ce qui pouvait autrement être prévu.

Sachant que le succès du programme dépend de la capacité des équipes dans le pays à s'approprier le programme et de leurs compétences et expertise à faciliter son développement, l'OFC investit dans le renforcement des capacités dans le pays dans chaque association membre à travers la formation des formateurs, le mentorat et les activités de renforcement des capacités.

Avec une structure de gestion localisée, le programme Just Play s'efforce de maximiser l'investissement des donateurs et en mettant en œuvre un modèle de formation des formateurs, le programme s'efforce à minimiser les coûts de formation et maximiser les résultats. En formant une équipe de base, qui peut transmettre les apprentissages aux autres membres de l'équipe, aux enseignants et aux bénévoles de la communauté au niveau local, le programme a créé un mécanisme de pérennisation interne, avec un soutien au programme décentralisé et une plus grande autonomie des équipes dans le pays. En 2019, 35 instructeurs (59 pour cent de femmes) de 6 pays et territoires du Pacifique ont été formés pour soutenir la mise en œuvre d'interventions Just Play de qualité dans la région.



RESPONSABILITÉ SOCIALE

À travers la collaboration avec les associations membres (AM) de l'OFC aux Îles Cook, aux Fidji, à Samoa, aux Îles Salomon, aux Tonga et au Vanuatu, 636 enseignants et bénévoles des communautés (64% de femmes) ont été formés à devenir animateurs du programme Just Play. Le programme Just Play pour les enfants âgés de 6 à 12 ans a touché un total de 12 362 enfants (48% de filles) et 2 321 adolescents (46% de filles) qui ont participé à des séances hebdomadaires du programme Just Play mises en place dans 215 écoles et 146 communautés.

Le concept pour le nouveau programme Just Play 6-12 ans a été finalisé, en incorporant les commentaires étayés et les enseignements des équipes du programme, des partenaires et des parties prenantes, dans le but d'améliorer les composants du programme et de produire de meilleurs résultats pour les enfants du Pacifique.

Le nouveau programme d'enseignement élargit la portée sociale du programme de 4 à 8 piliers distincts, permettant aux enfants d'explorer une variété de domaines pertinents tant pour eux que pour leurs communautés. Le concept élargi sera axé sur la santé, le bien-être, la protection de soi, l'égalité des sexes, l'inclusion sociale, l'assainissement de l'eau et l'hygiène (WASH), la préparation aux situations d'urgence et les compétences de vie.

Ce modèle élargi a été conçu pour permettre aux enseignants et aux bénévoles des communautés de passer plus de temps à explorer les domaines prioritaires avec les enfants. Avec l'inclusion de 8 séances par domaine prioritaire, le programme Just Play 6-12 ans nouvellement développé ciblera les enfants dans les milieux scolaires et les communautés sur une période de 4 ans.

Le nouveau cadre du programme devrait être mis en place au cours du premier trimestre 2020.

Afin de faciliter l'élaboration de normes de protection de l'enfance dans le football, les responsables du programme Just Play de la région Pacifique fournissent des informations en retour pour aider à soutenir le développement de la Manuel pratique à destination des gardiens de la FIFA, qui a été lancée en juillet 2019.

En promouvant l'apprentissage par le football et les activités ludiques, Just Play aide les enfants du Pacifique à adopter de saines habitudes de vie, qui ont plus de chance d'être maintenues à l'âge adulte. Le nouveau cadre du programme devrait être déployé au premier trimestre 2020.





RÉSULTATS OBTENUS

\$1.4M

Un total de 1,4 million NZD a été investi dans les activités de responsabilité sociale à travers 8 AM

35

Instructeurs (59% de femmes) de 6 pays et territoires du Pacifique ont été formés à soutenir la mise en place d'interventions

14,689

Avec cet investissement, un total de 12,362 enfants (48% de filles) et 2 321 adolescents (46% de filles) dans 237 écoles et 128 communautés ont été atteints.

54

Membres du personnel (79% de femmes) employées par la Responsabilité sociale à travers l'OFC et 8 AM.

636

Un total de 636 enseignants et bénévoles des communautés (64% de femmes) ont été formés à mettre en œuvre les activités Just Play.



FIFA FORWARD 2.0

Le programme de développement FIFA Forward a été adopté pour la première fois en 2016 pour soutenir des projets dans les associations membres de la FIFA.

La première édition de l'opération concernant la période 2016 à 2018 et FIFA Forward 2.0 a été lancée le 1er janvier 2019.

FIFA Forward est un outil puissant qui fournit un soutien sur mesure aux associations membres dans l'effort conjoint de développer le football et d'avoir un impact sur le long terme.

Au sein de l'OFC, de nombreux projets ont reçu un financement de FIFA Forward ces dernières années.

En 2019, deux terrains en gazon artificiel ont été ouverts à Dunedin dans l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande pour répondre à la demande du football et faire face aux défis que représente le mauvais temps dans la région.

Le projet de 2,8 millions de dollars a reçu 300 000 dollars de financement FIFA Forward de New Zealand Football.

Le projet initial concernait un seul terrain, mais le développement de Logan Park a été élargi à deux terrains qui sont tous deux dotés de projecteurs, ce qui en fait deux des meilleures surfaces de football à Dunedin.

L'ancien joueur d'Aston Villa et légende colombienne Juan Pablo Angel étaient

présents à l'inauguration officielle des installations.

Le Directeur général de Football Sud, Chris Wright, a déclaré à l'Otago Daily Times que c'était un grand atout pour la ville de Dunedin.

« Il y a eu énormément de retours positifs sur la qualité de la surface », a-t-il déclaré.

L'autre projet majeur dans la région a vu la Football Federation Samoa (FFS) moderniser son stade de football, notamment en améliorant les espaces opérationnels et techniques tout en améliorant l'accessibilité pour les utilisateurs handicapés.

Le projet est entré en deçà du budget et a été achevé plus tôt que prévu, à temps pour accueillir les Jeux du Pacifique 2019, en juillet.

Les travaux de modernisation ont été rendus possibles grâce à un financement de 552 000 USD de FIFA Forward.

La bonne exécution du projet a donné l'impulsion au gouvernement national d'apporter un nouveau soutien et conférer des terres supplémentaires à la FFS qui se lance maintenant dans le développement de nouvelles installations de football pour poursuivre le développement du football aux Samoa.



Aux Jeux du Pacifique, l'équipe néo-zélandaise des moins de 23 ans a remporté le tournoi de football masculin, tandis que la Papouasie-Nouvelle-Guinée a remporté l'or dans l'épreuve féminine.

L'OFC a organisé un atelier FIFA Forward à Tahiti en avril, auquel 10 de nos associations membres ont participé. L'atelier était axé sur le renforcement des capacités dans toute la région et s'est tenu en même temps que le Festival des Iles annuel, un événement qui a déjà reçu un financement dans le cadre du Programme de développement FIFA Forward.

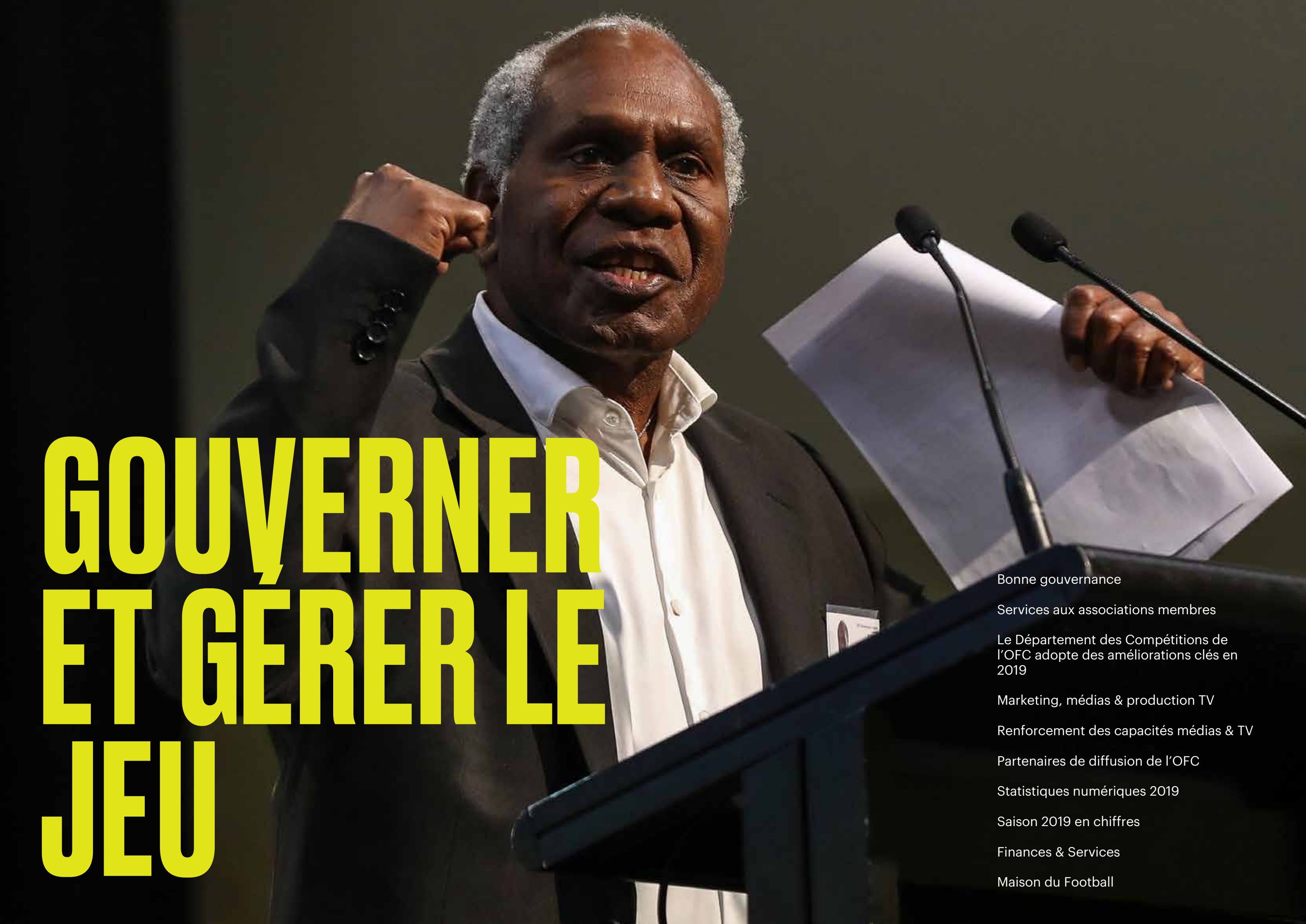
Sanjeevan C Balasingam, Directeur des associations membres de la FIFA pour l'Asie et l'Océanie, a dirigé la délégation de la FIFA et a partagé quelques mots avec les participants.

« Avec le soutien de la FIFA, les associations membres de la région de l'OFC se concentrent désormais pleinement au développement du football, de structures de gouvernance solides et de projets qui auront un impact durable sur le long terme pour le football dans toute la région. »

Il y a eu également trois autres ateliers FIFA Forward dans la région en 2019 :

- Samoa a accueilli un atelier sur la gouvernance financière en mai
- Les Fidji ont accueilli un atelier consacré aux installations de football en juin
- La Nouvelle-Zélande a organisé un atelier FIFA Connect en octobre



A photograph of a man with grey hair, wearing a dark suit jacket over a white shirt, speaking at a dark podium. He is holding a piece of paper in his left hand and has his right hand raised near his ear. Two microphones are positioned in front of him. The background is dark and out of focus.

GOUVERNER ET GERER LE JEU

Bonne gouvernance

Services aux associations membres

Le Département des Compétitions de l'OFC adopte des améliorations clés en 2019

Marketing, médias & production TV

Renforcement des capacités médias & TV

Partenaires de diffusion de l'OFC

Statistiques numériques 2019

Saison 2019 en chiffres

Finances & Services

Maison du Football

BONNE GOUVERNANCE

Les Statuts de l'OFC et le Code d'Éthique de l'OFC ont été révisés et adoptés lors du congrès de juin 2019, et un processus disciplinaire révisé a été adopté par le Comité exécutif.

Les principaux changements mis en œuvre pour réformer la gouvernance de l'OFC sont:

- La Commission de Discipline et la Commission d'Éthique ont été fusionnées et renommées Commission de Discipline et d'Éthique
- Les statuts ont été modifiés pour permettre au Comité exécutif de nommer des membres des comités permanents et des organes juridictionnels pour siéger jusqu'au prochain congrès
- L'article anti-discrimination a été élargi pour inclure tous les motifs de discrimination interdits dans les Statuts de la FIFA

Pour la promotion de la bonne gouvernance, tous les membres actuels des comités permanents et des organes juridictionnels ont été élus en 2019.

Des politiques révisées ont été adoptées par le Comité exécutif en mai 2019 afin de mieux refléter la structure divisionnaire du Secrétariat de l'OFC, notamment :

- La politique des conflits d'intérêts
- Processus liés aux finances et à l'approvisionnement

Pour continuer à atteindre la bonne gouvernance, les activités de renforcement des capacités suivantes ont été menées dans les associations membres :

- Atelier pour les Secrétaires généraux organisé à Tahiti en avril axé sur la manière d'identifier et de gérer les conflits d'intérêts
- Atelier sur la gouvernance avec le Comité exécutif de la Tonga FA en septembre qui a détaillé les rôles et les responsabilités et a proposé une formation sur les conflits d'intérêts
- Atelier pour les Secrétaires généraux en Nouvelle-Calédonie en octobre axé sur la façon de mieux travailler avec des comités



SERVICES AUX ASSOCIATIONS MEMBRES

L'OFC a élaboré en 2019 une nouvelle approche du renforcement des capacités dans les domaines de l'administration et de la gestion du football avec la création du Service aux associations membres (AM).

Ce service, développé en partenariat avec nos AM, consolidera et renforcera l'administration, la gestion et la gouvernance du football dans le Pacifique.

Le Directeur des Opérations de l'OFC, Frederic Guillemont, a déclaré que de travailler collectivement avec les équipes de direction et de gestion des AM étaient un point de départ important.

« Notre première étape a été de prendre davantage conscience de notre rôle dans la création et la mise en œuvre de bons cadres de gouvernance d'entreprise au sein de nos organisations, de la manière dont cela aura un impact positif sur notre performance sur le terrain, et enfin d'identifier les défis au niveau des capacités auxquels nos AM doivent faire face », a-t-il affirmé.

« Nous avons commencé ce processus en pilotant des activités adaptées de renforcement des capacités à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie, au Vanuatu et aux Tonga en 2019. »

Des ateliers régionaux pour les Secrétaires généraux ont été organisés à Tahiti (dans le cadre du programme de développement FIFA Forward) et en Nouvelle-Calédonie. Les ateliers ont généré des échanges et des discussions positives tout en fournissant des outils pratiques aux Secrétaires

généraux concernant, entre autres, la stratégie et la planification, et la gouvernance d'entreprise et son impact sur leurs rôles.

Chaque atelier proposait une approche sur-mesure tout en s'inscrivant dans l'objectif général de l'OFC de bonne gouvernance et de gouvernance d'entreprise à travers la région. Ces ateliers ont été bien reçus par les Secrétaires généraux et deviendront un élément régulier annuel important de nos programmes de renforcement des capacités.

L'un des principaux éléments identifiés au cours des ateliers a été la nécessité d'élargir le renforcement des capacités aux équipes de gestion de l'AM au sein de leur propre environnement.

Une délégation de l'OFC dirigée par Guillemont et par le Directeur de la Division du Football de l'OFC Patrick Jacquemet a visité le Vanuatu, les Tonga et la Nouvelle-Calédonie et a travaillé en partenariat avec les équipes de gestion concernées pour établir la carte de leurs défis et de leurs priorités opérationnels et pour définir les processus de gestion et les plans d'actions du changement vers une bonne gouvernance d'entreprise.

Des membres du bureau régional de la FIFA et du siège de la FIFA ont également pris part à la visite.

À la fin de chaque visite, un atelier de deux jours était organisé sur les principaux sujets pertinents pour chaque association membre, qui incluait notamment:



- Le rôle du Secrétaire général et des Chefs de département
- La planification stratégique, opérationnelle et personnelle
- La gestion et le leadership
- La gestion du changement
- La communication

Au cours de ce processus, les équipes de gestion respectives des AM ont discuté ouvertement des défis, des structures et des processus opérationnels, et de leurs rôles respectifs, et ont défini collectivement la marche à suivre vers une bonne gouvernance d'entreprise. L'OFC a aussi piloté un programme de suivi personnalisé et a proposé des services de conseils aux Secrétaires généraux.

Il y a une forte demande de la part de nos AM de passer du mode de gestion et cadres opérationnels traditionnels d'une association à l'intégration de cadres de gouvernance d'entreprise.

Cependant, le besoin d'un programme de renforcement des capacités dans ces domaines est également clair.

Les principaux enseignements tirés des activités pilotes seront intégrés dans la stratégie globale des services aux AM qui sera finalisée en 2020.

Enfin, un projet de plateforme de services aux AM a été lancé fin 2019 en tant qu'application Web, permettant aux AM de faire en ligne les demandes de subventions de développement et autres subventions de l'OFC. La plateforme devrait être lancée en 2020.

LE DÉPARTEMENT DES COMPÉTITIONS DE L'OFC ADOPTE DES AMÉLIORATIONS CLÉS EN 2019

La Stratégie des compétitions de l'OFC 2019-2022 a été introduite en 2019 avec la vision de fournir un parcours clair menant des compétitions de l'OFC à la scène mondiale.

Avec un calendrier complet de tournois en 2019, le Département des Compétitions est passé de deux à quatre membres avec le recrutement des Responsables des Compétitions, Ben Hill et Jake Piper.

Cette année a été chargée pour le Département des Compétitions de l'OFC, qui a pris la tête des opérations de tournois dans plusieurs de nos associations membres, travaillant en étroite collaboration avec les comités d'organisation locale.

Le processus de candidature à devenir hôte d'un tournoi a été introduit pour la première fois en 2019, ce qui représente une grande réussite pour l'OFC et les associations membres.

En 2019, des tournois ont eu lieu à travers tout le Pacifique, avec, entre autres, la Coupe des Nations de Beach Soccer de l'OFC à Tahiti, le Tournoi Féminin U-19 de l'OFC aux Îles Cook et la Coupe des Nations de Futsal de l'OFC en Nouvelle-Calédonie.

Le Directeur des Compétitions de l'OFC, Chris Kemp, a déclaré que des lignes de communication ouvertes entre toutes les parties étaient un élément crucial pour garantir à chacun de pouvoir jouer son rôle au mieux de ses capacités.

«Nous avons la chance d'avoir tant de personnes de talent dévouées dans notre

«Nous avons la chance d'avoir tant de personnes de talent dévouées dans notre région, qui ont contribué à divers comités d'organisation locale en 2019», a déclaré Kemp.

« Leur passion pour le football nous a permis d'organiser avec succès de nombreux tournois qui ont été bien accueillis par les joueurs, les fans et les officiels. »

Les tournois organisés dans notre région représentent une opportunité pour le personnel de l'OFC d'apporter des connaissances et des informations aux Responsables des compétitions de nos associations membres.

«Le renforcement des capacités au sein de nos associations membres est un élément essentiel de notre action. Les Responsables des compétitions qui ont la possibilité d'aider à organiser des tournois de l'OFC peuvent apprendre de cette expérience et appliquer ce qu'ils ont appris lorsqu'ils administrent leurs compétitions locales », a déclaré Kemp.

11

responsables des compétitions des AM formés

1

atelier de travail pour les Responsables des compétitions



MARKETING, MÉDIA & PRODUCTION TV

Avec pour mission de consigner précisément les activités de la confédération en offrant une couverture de qualité des événements de l'OFC, la promotion des «membres de notre famille du football», de «notre football» et de «notre culture», s'est poursuivie tout au long de 2019.

Le départ de membres du personnel de l'OFC en début d'année se sont révélés être un moment opportun pour restructurer les deux départements.

Le département a été restructuré en juin lorsque Steffi Ah Yuk a été nommée Responsable commercial et communications. Avant de rejoindre l'OFC, Ah Yuk a travaillé chez Digicel Pacific, basé aux Fidji, et elle apporte une riche expérience en marketing et en communication numérique dans la région de l'Océanie après avoir travaillé sur des campagnes visant six marchés clés : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu, Samoa, Tonga, Nauru et Fidji.

La première tâche a été de développer une stratégie commerciale et de communication qui a été dévoilée en août 2019. La stratégie offre une voie claire pour les opérations des médias et de télévision, les opportunités commerciales et le marketing numérique.

Dans le cadre de cette stratégie, un Responsable du marketing numérique a été embauché fin octobre avec pour objectif de générer un plus grand intérêt et une plus grande interaction avec la communauté en ligne de l'OFC, et de réorganiser le contenu numérique. Ksenia Kurdyumova a endossé ce rôle, et a mis en œuvre une approche axée sur le divertissement et les émotions.

À la fin de novembre, le département a atteint son plein potentiel lorsqu'il a accueilli le spécialiste de communications, Daniel Richardson. Avec une formation en journalisme sportif, Richardson a déjà couvert les Wellington Phoenix et les All Whites pour le New Zealand Herald.

En regardant de plus près les activités du département, 2019 restera dans les esprits comme l'année où l'Océanie a adopté pleinement les nouvelles technologies grâce à la signature d'un partenariat de deux ans avec les leaders dans la technologie de streaming MyCujoo.

La plateforme MyCujoo a offert aux téléspectateurs un accès exclusif et en direct à sept tournois de l'OFC, soit 126 matchs sur 12 mois. Les médias ont été intégrés dans des opérations de diffusion plus larges avec le partage instantané d'événements tels que des buts sur les plateformes de médias sociaux de l'OFC, ce qui a fait de 2019 l'année la plus interactive pour l'OFC à ce jour.

Par le biais de ses plateformes, l'Oceania Football Confederation continue de promouvoir et d'encourager la croissance du football dans la région et, avec la nouvelle stratégie guidant les objectifs commerciaux et de communication sur les trois prochaines années, il faut s'attendre à davantage de grandes choses en 2020 et au-delà.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS – OPÉRATIONS MEDIA & TV LORS DES TOURNOIS

8

chargés de
communication des AM
formés

Le système de jumelage de l'OFC, créé en 2017, s'est poursuivi tout au long de 2019, les Responsables de communication de toute la région continuant à renforcer leurs connaissances et leur expérience en participant à des opérations multimédias et à la production de contenus télévisuels pendant tous les tournois de 2019. Des responsables de communication des Samoa Américaines, des Îles Cook, des Fidji, de Nouvelle-Calédonie, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Samoa, des Îles Salomon et de Tahiti ont été impliqués en 2019.

Le système de jumelage a fusionné avec un projet pilote révolutionnaire destiné aux femmes journalistes dans le Pacifique, auquel l'OFC a également pris part. Les femmes ont participé à un programme, dirigé par le gouvernement australien, qui leur a permis d'apprendre des techniques de commentaires du football avec le présentateur Aaron Kearney, lors des qualifications de la Coupe Féminine des Nations de l'OFC en 2018. Le programme a eu pour résultat d'aider ces femmes à faire le pas pour proposer des commentaires en direct dans les langues du Pacifique lors de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019™ sur le site Web de l'Oceania Football Confederation.



PARTENAIRES DE DIFFUSION DE L'OFC 2019



OFC Champions League 2019

80k vues
Vanuatu Broadcasting
Television Corporation

180k vues
Telekom TV

74k views
Tahiti Nui Télévision

180k views
Caledonia TV 1



Coupe des Nations de Beach Soccer de l'OFC 2019

74k vues
Tahiti Nui Télévision



Tournoi de l'OFC/UEFA de développement des Jeunes 2019

40k vues
Vanuatu Broadcasting Television Corporation



Tournoi Masculin de Qualification Olympique de l'OFC 2019

320k vues
Fiji TV

STATISTIQUES NUMÉRIQUES 2019

2MIL



Vues MyCujoo 2 086 197
(Augmentation de 56%
par rapport à 2018)

4.1MIL



YouTube 4,124,412
minutes regardées

35.2MIL



(Augmentation de 78,2%
par rapport à 2018)



2.1MIL



(Augmentation de 78,2%
par rapport à 2018)



195k



Post Link Clicks 195,372
(77.7% growth from 2018)



110k



Followers 110,195
(29% growth from 2018)



SAISON 2019 EN CHIFFRES

	Matches joués	Buts marqués	Public dans les stades	Nombre de vues sur MyCujoo
 OFC CHAMPIONS LEAGUE	37	206	62k	227k
 OFC beach soccer nations cup	12	149	5.8k	10.3k
 U-19 OFC women's championship	16	104	4.3k	5k
 OFC OLYMPIC QUALIFIERS	16	84	3.2k	99.5k
 YDT OFC Youth Development Tournament	9	19	10.7k	24.5k
 OFC futsal nations cup	18	185	8.7k	107k
 OFC FUTSAL CHAMPIONS LEAGUE	18	132	3.5k	14k



FINANCES ET SERVICES

Le Département des finances et des services de l'OFC, qui comprend les finances, l'approvisionnement et les installations, a élaboré et mis en œuvre une nouvelle stratégie en 2019.

Le département a identifié les besoins en termes de changement et quatre piliers principaux ont été adoptés dans le cadre de la nouvelle stratégie pour chacun des trois départements. Ces piliers - activités, renforcement des capacités, ressources et politiques - ont pu être créés car le Département des finances et des services avaient une stratégie claire en place pour 2019-2022.

Chaque service avait pour directive de travailler à mettre en œuvre leur objectif général en réalisant certaines étapes importantes.

La vision pour les finances est d'être l'organisation faisant autorité dans la gouvernance du football. Des processus claires ont été mis en place pour contribuer à cet objectif, axés sur une vérification rigoureuse, une tenue de dossiers précise et une gestion positive des relations.

Le Département des finances a achevé avec succès les audits de 2017 et de 2018 et a produit le budget de 2020 avant le congrès de l'OFC en mai 2019.

L'objectif stratégique de l'approvisionnement est de maximiser les économies de coûts quand cela est possible et de minimiser les risques potentiels pour l'OFC en trouvant les meilleurs fournisseurs possibles, le cas échéant. Un ensemble solide de politiques internes a été élaboré pour garantir que l'équipe de l'approvisionnement fonctionne à un niveau élevé, tout en garantissant la transparence au sein de l'OFC.

Le tout premier appel d'offres pour des équipements a été lancé en juin, une réussite pour l'OFC et l'équipe d'approvisionnement, qui met en évidence les efforts continus déployés pour favoriser la transparence.

L'équipe des installations s'efforce de maintenir au meilleur niveau les installations de l'OFC tout en améliorant la culture et l'image de l'OFC. La santé et la sécurité sont également une priorité absolue pour l'équipe des installations.

Le Chef des finances et des services de l'OFC, Ray Park, a organisé un atelier aux Iles Salomon qui a porté sur le renforcement des capacités de nos associations membres.

«Nous voulons fournir à nos associations membres les meilleurs outils possibles pour garantir la mise en place de systèmes solides de gouvernance financière», a déclaré Park.

«L'OFC veut montrer la voie à nos associations membres et leur donner les connaissances qui les aideront à créer et à développer des processus financiers solides.»

Des ateliers de renforcement des capacités figureront au calendrier au cours des prochaines années et se tiendront dans tout le Pacifique.

Le Département des finances et des services recrutera de nouveaux membres qui rejoindront l'équipe au début de 2020, y compris un Responsable des installations et un Responsable des achats et de la logistique.

ACCOMPLISSEMENTS

FINANCES

- Réalisation de l'audit statutaire de 2017 et de 2018
- Réalisation de l'audit interne
- Réalisation du budget 2020 avant le congrès de mai 2019
- Recrutement d'un Chargé des finances pour la Division du Football
- Plan comptable restructuré pour 2020

APPROVISIONNEMENT

- Premier appel d'offres réalisé en 2019

INSTALLATIONS

- Révision de la gestion des bâtiments Contrat de services professionnels
- Attestation de contrôle des bâtiments délivrée par un expert indépendant
- Atelier de gestion des installations



MAISON DU FOOTBALL



Avec pour objectifs d'avoir deux pays de l'Océanie en compétition lors de la Coupe du Monde de la FIFA™ 2026, l'Oceania Football Confederation s'est attachée à remettre le projet Maison du Football sur la voie.

À la suite à la réduction de la portée de la phase 2 du projet, le Secrétaire général de l'OFC, Franck Castillo, est ravi de pouvoir enfin aller de l'avant.

«Les délais ont dû être ajustés, mais il est extrêmement agréable d'un point de vue administratif que nous progressions enfin vers l'achèvement de ce projet», a-t-il déclaré.

«Avec les objectifs que l'OFC et nos associations membres se sont fixés, avoir une plaque tournante pour la haute performance dans la région va avoir des avantages

exponentiels pour toute la région et continuer à bénéficier à la communauté locale, qui nous a si chaleureusement accueillis. »

Le site de la réserve de Ngahue dispose actuellement de deux terrains de football artificiels et d'un terrain d'entraînement, de vestiaires et d'un parking. En plus d'offrir un accès aux installations d'entraînement en tout temps pour les clubs de football locaux et les groupes communautaires, des entraînements et des tournois internationaux ont également été organisés sur le terrain.

Après avoir repensé la phase 2 du projet avec un nouvel architecte, ingénieur civil, ingénieur en structure et géomètre en 2018, la vision devrait commencer à prendre forme en 2020.



L'ÉTAT FINANCIER ET LE RAPPORT D'AUDIT 2019

CONTENTS

OCEANIA FOOTBALL CONFEDERATION ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 201

85.	Répertoire
86.	
88.	Rapport de l'auditeur indépendant
89.	Approbation des états financiers consolidés
90.	État consolidé du résultat global
91.	État consolidé de l'évolution de l'actif net/capitaux propres
92.	État consolidé de la situation financière
92-	État consolidé des flux de trésorerie
101	Notes aux états financiers consolidés

RÉPERTOIRE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Numéro d'identification	883483		
Siège social	Auckland, Nouvelle-Zélande		
Nature de la société	L'Oceania Football Confederation (OFC) est chargée de la gestion et de l'administration du football dans la région Océanie, tout en utilisant le football comme un outil de développement social.		
Nature des activités	L'OFC est l'organisation faîtière des associations nationales de football en Océanie. L'OFC compte 11 associations membres qu'elle soutient financièrement et logistiquement à travers différents programmes.		
Comité Exécutif	Lambert Maltock (Vanuatu)	- Président par intérim du 11.6.2018 au 9.3.2019 - Président depuis le 9.3.2019	
	John Kapi Natto (Papua New Guinea)	Vice-président depuis le 9.3.2019	
	Steeve Laigle (New Caledonia)	Vice-président depuis le 9.3.2019	
	Thierry Ariiotima (Tahiti)	Vice-président depuis le 9.3.2019	
	Lee Harmon (Cook Islands)	- Membre jusqu'au 7.3.2019 - Vice-président jusqu'au 7.3.2019	
	Alexander Godinet (American Samoa)	Vice-président jusqu'au 9.3.2019	
	Rajesh Patel (Fiji)	Vice-président jusqu'au 9.3.2019	
	Philip Barry (New Zealand)	Membre jusqu'au 2.4.2019	
	Johanna Wood (New Zealand)	Membre non votant du 15.3.2019 au 2.4.2019	
		Laupama Solomona (Samoa)	Membre à partir du 2.4.2019
	Papalii Samuel Petaia (Samoa)	Membre jusqu'au 23.2.2019	
	Lord Ve'ehala - (Tonga)	Membre à partir du 23.2.2019	
	William Lai (Solomon Islands)	Membre non votant jusqu'au 9 mars 2019	
	Sandra Freuan (American Samoa)		
Secrétaire général	Franck Castillo		
Réviseurindépendant	RSM Hayes Audit Level 1, 1 Broadway Newmarket, Auckland 1023	Secrétaire général à partir du 15.07.2018	
Banquiers	ASB Bank Ltd		

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Oceania Football Confederation Incorporated

Opinion

Nous avons procédé à l’audit des états financiers consolidés d’Oceania Football Confederation Incorporated et de ses filiales (le groupe), qui comprennent :

- l’état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019 ;
- l’état consolidé du résultat global pour l'exercice clos à cette date ;
- l’état consolidé de l’évolution de l’actif net/capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ;
- l’état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ; et
- les notes aux états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints aux pages 5 à 18 donent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le Public Benefit Entity Standards Reduced Disclosure Regime (régime de divulgation réduit des entités d'intérêt public) publié par l'Accounting Standards Board de Nouvelle-Zélande.

Base de l’opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (Nouvelle-Zélande)

(ISA (NZ)). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section "Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés" de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément à la norme professionnelle et déontologique 1 (révisée) du Code of Ethics for Assurance Practitioners publiée par le New Zealand Auditing and Assurance Standards Board, et nous avons rempli nos autres responsabilités déontologiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.En dehors de notre qualité d'auditeur, nous n'avons aucune relation avec l’Oceania Football Confederation ou l'une de ses filiales, ni aucun intérêt dans celles-ci.

Autres informations

Les autres informations relèvent de la responsabilité du Comité exécutif. Les autres informations comprennent le répertoire en page 1 et l'approbation des états financiers en page 4 (mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport d'audit sur ceux-ci), que nous avons obtenus avant la date du présent rapport. Notre opinion sur les états financiers consolidés n’inclut pas les autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'opinion d'audit ou d'assurance à leur sujet. Dans le cadre de

notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité est de lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, d'examiner si ces autres informations sont en contradiction avec les états financiers consolidés ou avec les connaissances que nous avons acquises dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent être erronées de manière significative. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués sur les autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons que ces autres informations comportent une anomalie significative, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Comité exécutif pour les états financiers consolidés

Le Comité exécutif est responsable, au nom de la société, de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Public Benefit Entity Standards Reduced Disclosure Regime ainsi que du contrôle interne que les membres du Comité exécutif jugent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, le Comité exécutif est chargé, au nom du groupe, d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son activité, en divulguant, le cas échéant, les questions liées à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la méthode de la continuité de l'exploitation, à moins que les personnes chargées de la gouvernance n'aient l'intention de liquider le groupe ou de cesser les activités, ou qu'elles n'aient pas d'autre choix réaliste que de le faire.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit qui inclut notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit effectué conformément à la norme ISA (NZ) détecte toujours une anomalie significative si elle existe. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement être susceptibles d'influencer les décisions des utilisateurs prises sur la base des présents états financiers consolidés. Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés se trouve sur le site web de la XRB à l'adresse suivante:

https://xrb.govt.nz/Site/Auditing_Assurance_Standards/Current_Standards/Page7.aspx

À qui nous rendons compte

Ce rapport est fait uniquement aux membres, en tant qu'organe. Notre audit a été entrepris afin de pouvoir exposer aux membres les questions que nous sommes tenus de leur exposer dans un rapport d'audit et pour aucune autre raison. Dans toute la mesure permise par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité envers quiconque autre que la société et les membres en tant qu'organe, pour notre travail, pour le présent rapport ou pour les opinions que nous avons formées.

RSM

RSM Hayes Audit

Auckland

30 July 2020

OCEANIA FOOTBALL CONFEDERATION APPROBATION DES ÉTATS FINANCIER CONSOLIDÉS

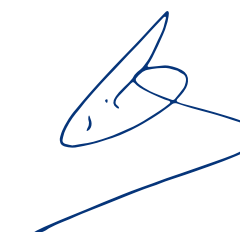
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Signé par:



Sign:

Name: Lambert Maltock
Title: OFC President
Date: 23 July 2020



Sign:

Name: Franck Castillo
Title: General Secretary
Date: 23 July 2020

OCEANIA FOOTBALL CONFEDERATION

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Produits des transactions sans contrepartie			
Subventions	5	16,041,028	16,863,395
Autres	6	93,645	205,060
		16,134,672	17,068,455
Produits des transactions avec contrepartie			
Produits d'intérêts		154,786	48,143
Autres produits d'exploitation	7	449,037	1,225,837
		603,822	1,273,980
Total des Produits		16,738,495	18,342,435
Charges			
Subventions versées	8	4,117,544	2,528,013
Salaires et avantages sociaux des employés		3,565,124	3,154,210
Intérêts débiteurs		209,003	429,091
Amortissement et dépréciation	18, 19, 20	1,581,452	1,436,211
Autres charges d'exploitation	9	6,598,301	5,910,409
Dépréciation d'actifs	10	546,555	-
Total des Charges		16,617,978	13,457,935
Provision pour impôts sur les bénéfices		-	-
Résultat net de l'exercice		120,516	4,884,501
Autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global total		120,516	4,884,501

OCEANIA FOOTBALL CONFEDERATION

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET/CAPITAUX PROPRES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Résultat global cumulé à l'ouverture de l'exercice			
		10,360,576	5,476,075
Résultat net de l'exercice		120,516	4,884,501
Autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global total		120,516	4,884,501
Résultat global cumulé à la clôture de l'exercice		10,481,093	10,360,576

OCEANIA FOOTBALL CONFEDERATION

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	13,943,769	6,085,282
Créances sur les entités associées	12	262,727	1,411,003
Créances sur transactions avec contrepartie	13	533,401	1,560,323
Créances sur transactions sans contrepartie	14	149,013	114,410
Charges constatées d'avance	15	205,074	358,953
Impôts à percevoir	16	69,987	59,455
Stocks	17	329,649	449,507
Total des actifs courants		15,493,620	10,038,933
Actifs non courants	18	8,211,128	9,485,918
Immobilisations corporelles	19	496,267	626,910
Immobilisations incorporelles	20	1,796,960	1,912,898
Immeubles de placement		10,504,355	12,025,726
Total des actifs non courants		25,997,975	22,064,659
Total des actifs			
Passifs courants	21	3,123,167	4,113,009
Fournisseurs et autres créditeurs	22	9,492,901	2,323,563
Produits constatés d'avance	23	84,963	61,324
Impôts à payer	24	325,260	311,290
Prestations aux employés	25	2,490,589	2,604,554
Emprunts à terme		15,516,882	9,413,740
Total des passifs courants			
Passifs non-courants		-	2,290,341
Emprunts à terme		-	2,290,341
Total des passifs non-courants			
Total des passifs		15,516,882	11,704,083
Actif net		10,481,093	10,360,576
Actif net/capitaux propres			
Résultat global cumulé		10,481,093	10,360,576
Total de l'actif net/capitaux propres		10,481,093	10,360,576

a publication des états financiers est autorisée au nom du Comité exécutif de l'Oceania Football Confederation

OCEANIA FOOTBALL CONFEDERATION

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE RÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Rentrées de trésorerie			
Subventions perçues		20,866,686	10,877,249
Autres revenus		2,585,851	486,128
Taxe sur les biens et services nette		(10,532)	24,256
		23,442,005	11,387,633
Sorties de trésorerie			
Paielements aux fournisseurs		(11,371,512)	(6,387,580)
Paielements aux employés		(3,551,154)	(3,554,402)
		(14,922,665)	(9,941,981)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		8,519,340	1,445,651
Flux de trésorerie d'investissement			
Rentrées de trésorerie			
Intérêts perçus		154,786	48,143
		154,786	48,143
Sorties de trésorerie			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(213,831)	(123,825)
Acquisition d'actifs incorporels		(392,804)	(448,453)
Intérêts payés		(209,003)	(429,091)
		(815,638)	(1,001,369)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement		(660,853)	(953,227)
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		7,858,487	492,426
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture au 01 janvier		6,085,282	5,592,856
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture au 31 décembre		13,943,769	6,085,282

Notes aux états financiers consolidés

1 Entité déclarante

L'entité déclarante est l'Oceania Football Confederation Incorporated (OFC). L'OFC est a son siège en Nouvelle-Zélande et est une entité d'intérêt public déclarée en vertu du Incorporated Societies Act 1908.

Les états financiers comprenant les opérations et les soldes de l'OFC et de son entité contrôlée l'OFC (Commercial) Limited (OCL), sont présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. L'OCL et l'OFC ont fusionné sur la base de l'Acte de distribution du 28 mars 2019, les états financiers ne comprennent donc que les opérations et les soldes de l'OFC pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'OCL n'ayant pas effectué de transactions au cours de l'année. Les valeurs des actifs et passifs de l'OCL ont été réduites au cours de l'exercice précédent sur la base de l'évaluation de leur juste valeur par le liquidateur et l'OFC a acheté les actifs et passifs de l'OCL.

Les états financiers et les notes annexes résument les résultats financiers des activités menées par l'OFC pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Leur publication a été autorisée par le Comité exécutif le 23 juillet 2020.

2 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément à la pratique comptable généralement reconnue en Nouvelle-Zélande ("NZ GAAP"). Ils sont conformes aux normes de divulgation réduite du Public Benefit Entity Standards Reduced Disclosure Regime et aux autres normes d'information financière applicables, le cas échéant, dont l'utilisation a été autorisée par l'External Reporting Board pour les entités sans but lucratif. Aux fins de la conformité aux NZ GAAP, l'entité déclarante est une entité d'intérêt public et peut appliquer les normes PBE de niveau 2 au motif qu'elle n'a pas de responsabilité publique et qu'elle n'est pas définie comme étant de grande taille.

Le Comité exécutif a choisi de rendre compte conformément aux normes comptables PBE de niveau 2 et, ce faisant, a tiré parti de toutes les concessions applicables en matière de divulgation dans le cadre du régime de divulgation réduite (RDR).

3 Changement de méthodes comptables

Il n'y a eu aucune modification de méthodes comptables au cours de la période. Toutes les méthodes ont été appliquées de façon conséquente par rapport à l'exercice précédent.

4 Résumés des conventions comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers sont présentées ci-dessous

a	Base d'évaluation
	Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique.
b	Monnaie fonctionnelle et de présentation
	Les états financiers consolidés sont présentés en dollars néo-zélandais (NZ\$), qui est la monnaie fonctionnelle de l'entité déclarante. Toutes les informations financières présentées en dollars néo-zélandais ont été arrondies au dollar près.
c	Produits
	Les produits sont comptabilisés dans la mesure où l'avantage économique reviendra probablement à l'entité présentant les états financiers et où les produits peuvent être évalués de façon fiable. Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les critères de comptabilisation spécifiques suivants doivent être remplis avant que les produits ne soient comptabilisés.
Produits des transactions sans contrepartie	
Subventions	
Les subventions comprennent les subventions reçues d'organisations caritatives, d'organisations philanthropiques et de sociétés commerciales nationales et internationales. Les subventions sont comptabilisées quand les conditions spécifiques qui y sont attachées ont été remplies. Si certaines conditions n'ont pas été remplies, le montant relatif à ces conditions non remplies est comptabilisé comme un passif puis comme produit une fois que les conditions sont remplies.	
Sponsoring	
Les produits de sponsoring sont comptabilisés quand les conditions spécifiques qui y sont attachées ont été remplies ou quand les fonds ont été utilisés pour les objectifs pour lesquels les fonds ont été versés.	
Revenus locatifs des immeubles de placement	
Les revenus locatifs des immeubles de placement situés au 93-95 Ascot Avenue, Greenlane, Auckland sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du bail.	
Produits d'intérêts	
Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont perçus selon la méthode du taux d'intérêt effectif.	

d Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque l'entité déclarante devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

L'entité déclarante décomptabilise un actif financier ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de l'actif ont expiré ou ont fait l'objet d'une renonciation, ou a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie de l'actif ou a assumé une obligation de payer sans retard important les flux de trésorerie reçus à un tiers ; et soit :

- L'entité déclarante a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à l'actif ; ou
- L'entité déclarante n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif, mais a transféré le contrôle de l'actif.

• Actifs financiers

Les actifs financiers qui entrent dans le champ d'application de la comptabilisation et de l'évaluation sont classés comme actifs financiers à la juste valeur dans le compte de résultat, les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les actifs financiers disponibles à la vente. La classification des actifs financiers est déterminée lors de leur comptabilisation initiale.

La catégorie détermine l'évaluation ultérieure et si les produits et les charges qui en résultent sont comptabilisés dans le résultat ou dans les autres éléments du résultat global. Les actifs financiers de l'entité déclarante sont classés comme actifs financiers à la juste valeur dans le compte de résultat ou prêts et créances. Les actifs financiers de l'entité déclarante comprennent : trésorerie et équivalents de trésorerie, créances sur transactions sans contrepartie, créances sur transactions avec contreparties, placements et prêts aux entités associées.

Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, sont soumis à un test de dépréciation au minimum une fois à la date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Les différents critères de détermination de la dépréciation appliqués pour chaque catégorie d'actifs financiers, sont décrits ci-dessous.

- **Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur dans le compte de résultat**
détenus à des fins de transaction ou qui remplissent certains critères et sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers dérivés entrent dans cette catégorie, à l'exception de ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture ou d'un dérivé qui est un contrat de garantie financière.

• Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute provision pour dépréciation. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances sur transactions avec contrepartie et les créances sur transactions sans contrepartie de l'entité déclarante entrent dans cette catégorie d'instruments financiers.

• Dépréciation des actifs financiers

perte de valeur. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié et une perte est constatée s'il existe une indication objective de perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un "événement générateur de pertes") et que cet événement générateur de pertes a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peuvent être estimés avec fiabilité.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, s'il existe une indication objective qu'une perte de valeur sur les prêts et créances comptabilisés au coût amorti a été encourue, le montant de la perte est évalué comme étant la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de régularisation. Le montant de la perte est comptabilisé dans le résultat de l'exercice.

Pour déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur, l'entité présentant les états financiers évalue d'abord s'il existe une indication objective de perte de valeur pour les actifs financiers qui sont individuellement significatifs, et individuellement ou collectivement significatifs pour les actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs. Si l'entité déclarante détermine qu'il n'existe pas d'indication objective de perte de valeur pour un actif financier évalué individuellement, elle inclut l'actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les évalue collectivement pour dépréciation. Les actifs qui font l'objet d'un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est ou continue d'être comptabilisée ne sont pas inclus dans une évaluation collective de la dépréciation.

Si, au cours d'une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et que la diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur, la perte de valeur précédemment comptabilisée est reprise par ajustement du compte de régularisation. Si la reprise se traduit par un excédent de la valeur comptable sur le coût amorti, le montant de la reprise est comptabilisé par le biais du résultat.

Passifs financiers

Les passifs financiers de l'entité déclarante inclut les Fournisseurs et autres créiteurs et les prestations aux employés. Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur (plus le coût de transaction pour les passifs financiers qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat) et sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

e Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'encaisse et qui sont assujettis à un risque négligeable de changement de valeur.

f Stocks

- Les stocks destinés à la consommation dans le cadre de la prestation de services qui sont vendus sur une base commerciale sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.
- Les stocks destinés à la distribution sans frais ou à une charge nominale ou à la consommation sont évalués au coût ajusté en fonction de toute perte potentielle de service.

g Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles détenus soit pour en tirer un revenu locatif, soit pour valoriser le capital, soit pour les deux, mais qui ne sont pas destinés à être vendus dans le cadre d'une activité commerciale ordinaire, à la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives. Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût, y compris les coûts de transaction. Les immeubles de placement acquis dans le cadre de transaction sans contrepartie sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués à leur coût lorsque l'immeuble de placement est comptabilisé au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les amortissements sont calculés linéairement sur une période de vingt-cinq ans. Lorsqu'un immeuble occupé par son propriétaire change d'usage pour devenir un immeuble de placement, l'immeuble est réévalué à sa juste valeur et tout profit résultant de la réévaluation est comptabilisé dans le compte de résultat dans la mesure où il annule une perte de valeur antérieure sur l'immeuble spécifique, tout profit restant étant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et présenté dans la réserve de réévaluation des actifs en capitaux propres.

L'entité déclarante n'a aucune restriction quant à la réalisabilité de ses immeubles de placement et n'a aucune obligation contractuelle d'acheter, de construire ou de développer des immeubles de placement ou d'effectuer des réparations, de l'entretien et des améliorations. Des travaux de peinture et de remplacement de la moquette sont prévus en 2020.

h Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Lorsqu'un actif est acquis dans le cadre d'une transaction sans contrepartie, son coût est évalué à sa juste valeur à la date d'acquisition.

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût et amorties de la manière décrite ci-dessous. Le coût initial comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acheminement de l'actif à l'endroit et dans les conditions requises pour son utilisation prévue. Toute autre dépense ultérieure relative à une immobilisation corporelle est ajoutée à sa valeur comptable brute lorsqu'une telle dépense est susceptible d'augmenter le bénéfice économique futur au-delà de son potentiel de service existant ou est nécessairement engagée afin d'obtenir un bénéfice économique futur.

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et sont ajustées en cas de changement dans le modèle de consommation attendu des avantages économiques futurs ou du potentiel de service que représente l'actif. En cas de cession d'une immobilisation corporelle, le profit ou la perte repris dans l'état du résultat global est calculé sur la base de la différence entre le prix de vente net et la valeur comptable de l'actif.

La phase 2 de la Maison du Football est en cours de réalisation et est comptabilisée par le biais des immobilisations en cours avec un taux zéro de dépréciation.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire pour répartir les montants amortissables sur la durée d'utilité de l'actif :

- | | |
|---------------------------------------|-------------|
| ▪ Bâtiments | 20 - 30 ans |
| ▪ Installations et équipement | 5 ans |
| ▪ Véhicules | 5 ans |
| ▪ Équipement de bureau | 5 ans |
| ▪ Améliorations aux terrains locatifs | 8 - 30 ans |
| ▪ Meubles & accessoires | 2 - 10 ans |

i Immobilisations incorporelles

Logiciel
Les coûts encourus pour le développement de systèmes logiciels et les coûts encourus pour l'acquisition de logiciels et de licences qui contribueront aux avantages financiers futurs par la génération de recettes ou la réduction des coûts sont capitalisés dans le compte Logiciels et systèmes. Les coûts capitalisés comprennent les services de coûts directs externes, les salaires directs et les coûts liés aux salaires du temps consacré par les employés au développement. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de deux ans et demi.

Les frais de développement ne comprennent que les coûts directement attribuables à la phase de développement et ne sont comptabilisés qu'après l'achèvement de la faisabilité technique et lorsque la société a l'intention et la capacité d'utiliser l'actif

j Contrats de location

Les paiements au titre des baux locatifs, lorsque le bailleur conserve l'essentiel du risque et des avantages inhérents à la propriété d'un actif, sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat

k Jugements et estimations significatifs

Lors de la préparation des états financiers, l'entité déclarante est tenue de faire des jugements, des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants des produits, des charges, des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des passifs éventuels à la fin de la période visée. L'incertitude découlant de ces hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient entraîner un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif.

L'entité déclarante fonde ses hypothèses et estimations sur les paramètres disponibles au moment de l'établissement des états financiers. Cependant les circonstances existantes et les hypothèses relatives aux développements futurs peuvent changer en raison de l'évolution du marché ou de circonstances indépendantes de la volonté de l'entité présentant les états financiers. De tels changements sont reflétés dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

l Impôt sur le revenu

L'entité déclarante est exonérée de l'impôt sur le revenu, en tant que promoteur d'un sport amateur en vertu de la section CW46 de la loi Income Tax 2007.

m Taxe sur les biens & services (GST)

Tous les montants inscrits dans l'état de la performance financière et de l'état des flux de trésorerie sont exprimés hors taxe sur les biens & services (GST), seuls les comptes clients et les comptes fournisseurs de l'état de la situation financière incluent la GST.

n Subventions constatées d'avance

ILes revenus soumis à un droit de reprise sont comptabilisés comme 'produits constatés d'avance' lors de leur réception par la société. Une fois les revenus utilisés, le passif des "produits constatés d'avance" est réduit et un produit d'un même montant est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat global.

o Base de consolidation

Les entités contrôlées sont toutes les entités sur lesquelles l'entité qui exerce le contrôle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de manière à tirer profit de ses activités. Les entités contrôlées sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle le contrôle cesse. Lors de la préparation des états financiers consolidés, tous les soldes et transactions entre les entités, ainsi que les gains et pertes latents au sein de l'entité consolidée, sont intégralement éliminés. Les conventions comptables de l'entité contrôlée sont cohérentes avec celles adoptées par l'entité déclarante et ont une date de clôture au 31 décembre.

p Stocks

IPour arriver à la valeur d'inventaire des biens distribuables dans l'état de la situation financière qui est acquise au coût, le coût comptabilisé est le coût à la date d'acquisition. Plusieurs hypothèses et estimations clés ont été utilisées pour arriver à la valeur d'inventaire qui est la plus faible du coût ou de la valeur de réalisation nette.

12 Créances/(dettes) des Associations Membres

	2019	2018
	\$	\$
Samoa Américaines	(31,340)	103,941
Iles Cook	(1,824)	1,188
Fidji	26,684	110,842
Nouvelle-Zélande	(1,545)	5,641
Nouvelle-Calédonie	11,826	31,296
Papouasie-	209,021	457,800
Nouvelle-Guinée	22,207	154,009
Samoa	1,478	163,528
Iles Salomon	597	128,212
Tahiti	(2,931)	136,911
Tonga	28,555	117,634
Vanuatu	262,727	1,411,003

13 Créances sur transactions avec contrepartie

	2019	2018
	\$	\$
Revenus à recevoir	345,113	1,224,541
Comptes clients	463,320	719,560
Autres créances	169,317	(11,786)
Provision pour créances irrécouvrables	(444,349)	(371,992)
	533,401	1,560,323

14 Créances sur transactions sans contrepartie

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients	149,013	114,410

15 Charges constatées d'avance

	2019	2018
	\$	\$
Vols	3,508	222,667
Logiciel	60	15,804
Subventions prépayées Just Play	114,102	91,774
Subventions prépayées Centre de Formation Autres	41,807	-
	45,597	28,709
	205,074	358,953

16 Impôts à percevoir

	2019	2018
	\$	\$
Remboursement GST	69,987	59,455

17 Stocks

	2019	2018
	\$	\$
Kits Just Play	1,942	53,594
Équipements de Football Stocks	327,707	20,315
OFC (Commercial) Ltd	-	375,598
	329,649	449,507

18 Immobilisations corporelles

	Opening balance 2019	Additions	Other - Transfers	Depreciation	Disposals	Impairment losses	Closing balance 2019
Bâtiments	1,231,964			101,200	-	-	1,130,765
Installations et équipements	190,585	70,361		31,964	4,394	-	224,588
Véhicules	7,562	6,500		4,549	-	-	9,512
Équipement de bureau	73,922	67,779		55,432	-	-	86,270
Meubles et accessoires	14,543	16,506		4,699	-	-	26,350
Améliorations aux terrains locatifs	4,768,247			744,223	-	-	4,024,024
Immobilisations en cours	3,175,096	81,079		-	-	546,555	2,709,621
Total (ii)	9,461,918	242,226	-	942,067	4,394	546,555	8,211,128

	2019 \$			2018 \$		
	Cost	Accumulated depreciation	Net book value	Cost	Accumulated depreciation	Net book value
Bâtiments	2,550,061	1,419,298	1,130,765	2,550,061	1,318,098	1,231,963
Installations et équipements (i)	395,167	170,579	224,588	349,681	142,096	207,585
Véhicules	117,374	107,862	9,512	117,374	103,312	14,062
Équipement de bureau	1,106,658	1,020,389	86,270	1,041,904	967,982	73,922
Meubles et accessoires	467,984	441,635	26,350	464,627	449,585	15,043
Améliorations aux terrains locatifs	6,256,694	2,232,669	4,024,024	6,256,694	1,488,446	4,768,248
(i) Immobilisations en cours	2,709,621	-	2,709,621	3,175,097	-	3,175,097
Total (ii)	13,603,560	5,392,432	8,211,128	13,955,439	4,469,519	9,485,918

(i) La valeur totale du développement de la phase 1 du Home of Football, incluse dans ces catégories d'actifs à leur juste valeur, est de 6 853 860 \$. Au cours de l'année, le montant de 546 555 \$ a été amorti en raison de changements dans la conception du bâtiment, ce qui signifie que certains travaux précédemment achevés ne peuvent être utilisés dans la conception finale.

L'OFC est titulaire d'un permis d'occupation d'un immeuble qu'elle possède, sur un terrain situé au 12 Maurice Road, Mt. Smart Recreation Reserve, loué du Conseil Municipal d'Auckland à 2 377 \$ par mois en vertu d'un accord signé le 28 octobre 1998. La durée initiale de la licence a expiré le 28 février 2019 et a été renouvelée pour une nouvelle période de 20 ans et 364 jours.

Un accord de bail a été signé le 13 septembre 2013, modifié par des accords du 30 août 2016 et du 16 mai 2017, en vertu desquels le Conseil Municipal d'Auckland accepte de louer à l'OFC une partie du terrain de la réserve de Ngahue située au 62-80 College Road, St Johns Auckland pour 30 ans. Dans le cadre du bail, l'OFC a le droit de construire la Maison du Football de l'OFC.

(ii) En 2018, les comptes étaient des comptes consolidés du groupe comprenant des immobilisations de 24 000 pour OFC (Commercial) Ltd. Ceux-ci ont été retirés du solde d'ouverture 2019.

19 Immobilisations incorporelles

	Opening balance	Additions	Other - Transfers	Amortisation	Disposals	Impairment losses	Closing balance 2019
Total des Immobilisations incorporelles	626,910	417,804	-	523,447	-	25,000	496,267

	2019 \$			2018 \$		
	Cost	Accumulated amortisation	Net book value	Cost	Accumulated amortisation	Net book value
Immobilisations incorporelles - logiciel Total	1,677,971	1,181,704	496,267	1,285,167	658,257	626,910
	1,677,971	1,181,704	496,267	1,285,167	658,257	626,910

20 Immeubles de placement

	2019	2018
	\$	\$
Solde d'ouverture (1er janvier)	1,912,898	2,028,836
Ajouts	-	-
Cessions	-	-
Amortissement	115,938	115,938
	1,796,960	1,912,898

21 Fournisseurs et autres créditeurs

Fournisseurs	2019	2018
	\$	\$
Carte de crédit à payer	755,095	687,785
Charges à payer Autres	10,554	10,100
créditeurs	2,316,756	3,411,317
	40,762	3,807
	3,123,167	4,113,009

22 Produits constatés d'avance / Subventions perçues en avance

FIFA	2019	2018
	\$	\$
Programme NZ Aid	8,746,642	1,433,374
Programme Australian Aid	501,532	274,570
Fondation UEFA	2,779	123,939
UNICEF PNG	(5,004)	491,680
UNICEF Pacifique	-	-
Ambassade des USA	246,951	-
	-	-
	9,492,901	2,323,563

23 Impôts à payer

Charges salariales à payer	2019	2018
	\$	\$
Retenus à la source	84,963	59,799
	-	1,525
	84,963	61,324

24 Employee Entitlements

Payroll Accrual	2019	2018
	\$	\$
Holiday Pay Provision	27,063	9,119
	298,197	302,171
	325,260	311,290

25 Emprunts à terme

La FIFA a financé en partie le projet de la Maison du Football, par le biais d'un prêt à terme non garanti de 10 millions de dollars US à taux d'intérêt nul. Ce prêt devait être remboursé en 4 tranches annuelles de 2,5 millions de dollars chacune, à compter de 2015. Le remboursement devait être déduit par la FIFA de sa subvention annuelle. En 2016, la FIFA a accordé un délai de remboursement à l'OFC Inc. et les remboursements ont repris en 2018. Au lieu de rembourser 2,5 millions de dollars US en 2018, la FIFA a accepté que l'OFC rembourse 4 millions USD, soit 5 130 178 NZ\$. 1,75 million de dollars US ont été payés en 2019 et le solde de 1,75 million USD a été classé comme un passif courant de 2,490,589 NZD et a été entièrement payé après la date de clôture le 7 février 2020.

26 Opérations entre apparentées

Entités contrôlées

L'Oceania Football Confederation contrôle OFC Commercial Limited ("OCL"), détenant 100% des actions de la société. L'Océanie Football Confederation, par une résolution des actionnaires en août 2018, a nommé des liquidateurs pour liquider l'OFC (Commercial) Limited. Tous les actifs d'OFC (Commercial) Limited ont été dépréciés à leur valeur de réalisation en 2017. La liquidation d'OFC Commercial Ltd est terminée et l'acte de compensation et de distribution a été signé le 28.3.2019

Key Management Personnel

Le Key Management Personnel est composé de membres du Comité exécutif de l'OFC et du Secrétaire général de l'OFC qui reçoivent des honoraires et une rémunération pour les services rendus à l'entité déclarante. La rémunération individuelle des membres du Comité exécutif de l'OFC (y compris le président de l'OFC) consiste en une rémunération de 60 000 dollars par an (ou au prorata de la date à laquelle ils deviennent membres). Il est à noter que le président de l'OFC a renoncé à son droit en 2019. La rémunération globale du Comité exécutif, déterminée en équivalent temps plein, et les honoraires sont les suivantes.

Comité exécutif, déterminée en équivalent temps plein, et les honoraires sont les suivantes.

	2019	2018
	\$	\$
Total des honoraires du Comité exécutif Nombre de personnes	551,366	537,460
Number of persons	13	14

La rémunération annuelle du secrétaire général versée en 2019 est de 256 770 dollars.

Il est à noter que, en plus de la rémunération versée, le Secrétaire général a droit à l'utilisation d'une voiture de fonction et à une assurance vie et maladie, dont le montant est estimé à 14 571 dollars.

Rémunération, compensation versée aux membres de la famille proche du Key Management Personnel

Au cours de la période visée par le présent rapport, l'entité déclarante a versé une rémunération totale et une compensation de 0 \$ aux employés qui sont des membres de la famille immédiate du Key Management Personnel.

27 Baux d'exploitation

Les baux d'exploitation concernent les véhicules automobiles, les imprimantes et les terrains loués. L'OFC n'a pas d'option d'achat sur les actifs loués à l'expiration de la période de location. Les paiements minimaux de location ci-dessous sont basés sur le total des paiements de location futurs engagés.

	2019	2018
	\$	\$
Échéance à moins d'un an	60,016	50,401
Échéance entre un an et cinq ans	114,096	53,214
Échéance à plus de cinq ans	432,614	-
	606,726	103,615

28 Catégories d'actifs et de passifs financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers présentés dans l'État de la situation financière concernent les catégories d'actifs et de passifs suivants:

Actifs financiers	2019	2018
	\$	\$
Prêts et créances		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,943,769	6,085,282
Créances sur les entités associées	262,727	1,411,003
Créances sur transactions avec contrepartie	533,401	1,560,323
Créances sur transactions sans contrepartie	149,013	114,410
Charges constatées d'avance	205,074	358,953
Impôts à percevoir	69,987	59,455
	15,163,971	9,589,426
Passifs financiers	2019	2018
Au coût amorti	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs	3,123,167	4,113,009
Subventions perçues d'avance	9,492,901	2,323,563
Impôts à payer	84,963	61,324
Emprunts à terme	2,490,589	4,894,895
	15,191,620	11,392,792

29 Engagement de capital

Les engagements en capital à la date de clôture s'élevaient à 508 000 \$ (583 000 \$ en 2018). Tous les engagements ci-dessous sont en lien avec le projet de la Maison du Football. L'OFC a payé 23 472 \$ à INIZ en 2020 et le contrat a pris fin le 23 avril 2020

Service	Consultant	Contracted Value	Payments by 31.12.2019	To be paid for 2019	Total at 31.12.2019	Balance at 31.12.2019
Architect	Respond	171,720	75,841	-	75,841	95,879
Engineering	INIZ	65,000	29,500	5,000	34,500	30,500
Quantity surveyor	Cuesko Ltd	113,000	6,000	7,000	13,000	100,000
Civil engineer	Civix	38,070	3,600	800	4,400	33,670
Services engineer	22 Degrees	83,120	-	29,145	29,145	53,975
Land surveyor	Surveyworx	21,910	3,900	440	4,340	17,570
Environmental engineer	Soil and Rock Consultants	42,710	10,711	6,875	17,586	25,124
Fire engineer	Xfire	13,030	-	2,376	2,376	10,654
Acoustic engineer	Earcon	8,000	-	2,000	2,000	6,000
Traffic Engineer	Traffic Engineering Management	7,000	5,354	-	5,354	1,646
Structural engineering	Prendos NZ Ltd	133,400	-	-	-	133,400
		696,960	134,906	53,636	188,542	508,418

30 Actifs et passifs éventuels

Il n'existe aucun actif ou passif éventuel à la date de clôture.

31 Événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

L'OFC a reçu la confirmation de l'UEFA que la date limite pour tous les projets UEFA Assist de l'OFC en cours a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020 et une nouvelle prolongation de la date limite jusqu'au 30 juin 2021 en fonction de la situation de développement de Covid-19. En outre, la FIFA a confirmé que l'OFC a le droit de recevoir le montant total de FIFA Forward en 2020 et en 2021 conformément au règlement du programme de développement de FIFA Forward.

Le Comité exécutif de l'OFC a pris les décisions concernant l'annulation et le report de tournois de l'OFC en raison de la pandémie de Covid-19. Le Tournoi masculin U-19 de l'OFC et l'OFC Champions League 2020 ont été reportés.

La Coupe des Nations de l'OFC 2020 et le Tournoi féminin U-17 de l'OFC ont été annulés. De nouvelles décisions sur toutes les autres compétitions de l'OFC de 2020 seront prises d'ici au 31 juillet 2020. L'OFC a déposé une réclamation le 9 mai 2019 devant la Haute Cour afin de récupérer de l'argent auprès de neuf personnes et entreprises précédemment impliquées dans le projet de la Maison du Football et la demande est en cours de traitement.

Une procédure a été présentée, le 26 mai 2020, devant la Haute Cour de Nouvelle-Zélande par un tiers, pour qu'une décision arbitrale à laquelle l'OFC était partie, soit reconnue comme jugement en vertu de la Loi de 1996 sur l'arbitrage (Arbitration Act 1996).



Merci à toutes les organisations qui ont
soutenu l'OFC tout au long de l'année 2019

FIFA



ASSIST

